



**Université
de Lille**

Quand imaginer le retour permet d'apaiser les
identités :

*Enquête auprès d'un groupe de femmes d'Afrique de l'Ouest
en France*

Mémoire de recherche

Master mention Science politique parcours Action Humanitaire

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales | Université de Lille

Année universitaire 2022-2023

Autrice : Mme BAYO Fatoumata

Directeur du mémoire : Mr. ROY Martin

Doctorant en cotutelle internationale de thèse en Études Politiques (Université d'Ottawa / EHESS)

Jeune chercheur LAP (UMR8177 EHESS-CNRS) / CERAPS (Université de Lille-CNRS/Science po Lille)

Attaché temporaire d'enseignement en Science Politique (Université de Lille)

Membres du jury de soutenance : Mr. ROY Martin

Mr. SOUANEF Karim

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Sommaire | 1 |
| Chapitre 1 : L'identité comme résultat d'expériences et de stratégies de construction d'identité | 9 |
| 1. L'histoire coloniale au coeur de la construction d'identité | 9 |
| A. La France et ses colonies en Afrique subsaharienne : le poids du colonialisme sur les identités face au malaise colonial | 10 |
| 1. Du premier empire colonial au délitement de la Communauté française | 10 |
| 2. Le malaise de l'empire colonial | 11 |
| B. Migrations en France, les arrivées d'immigrant(e)s d'Afrique en France | 13 |
| 1. Troisième vague d'immigration en France : l'Afrique subsaharienne | 13 |
| 2. Lois et juridictions, quelle place pour ces immigrant(e)s à leurs arrivées en France | 14 |
| 2. L'adaptation aux coeurs de dynamiques de groupes générationnels | 16 |
| A. L'identité collective comme stratégie de préservation de groupes | 16 |
| 1. La mémoire collective comme outil | 16 |
| 2. L'interdépendance négative : le « nous » face aux « autres » | 17 |
| B. Milieux de reproduction identitaire et réseaux sociaux : l'imaginaire du retour | 18 |
| 1. Les tontines comme modèle économique qui favorise les liens sociaux dans les communautés d'Afrique de l'ouest en France | 18 |
| 2. « Dette migratoire » et socialisation primaire : la préparation au retour au coeur de la reproduction d'identités et de culture | 20 |
| 3. Le choix de l'adaptation au sein du nouveau type de société | 21 |
| A. Intégration générationnelle : des temporalités différentes | 22 |
| 1. Arrivée ou naissance en France : comment la temporalité influence la construction de l'identité | 22 |
| 2. L'adaptation comme moteur de tension dans les rapports intergénérationnels | 23 |
| Chapitre 2 : «Le retour» comme modèle et champ de construction des identités | 27 |
| 1. Les primo-arrivantes et le retour dans le pays d'origine | 27 |
| A. La migration appréhendée comme provisoire | 28 |
| 1. L'absence provisoire de l'immigrée | 28 |
| 2. Sentiment de redevabilité envers la France | 29 |
| 2. Mécanisme de défense, le retour comme modalité réactionnaire | 30 |
| A. Disqualification sociale et stigmatisation | 30 |
| 1. Stigmatisation : une hérédité sociale | 30 |
| 2. L'identité objective face à la disqualification sociale et double-peine | 32 |
| B. Contournement et stratégies d'évitement | 34 |
| 1. Stratégies d'évitement et de contournement de la stigmatisation dans l'éducation de la plus jeune génération | 34 |
| 2. Le retour comme réponse à la stigmatisation | 36 |
| 3. Femmes d'afro-descendance, le retour-dilemme | 37 |
| A. Double-nationalité et double-identité les enjeux de l'entre-deux | 37 |
| 1. Regards du pays d'origine : des enfants perçus comme française | 37 |
| 2. Regards du pays d'accueil : des femmes perçus comme étrangères | 39 |
| B. L'appartenance et la revendication dans la construction d'identité | 40 |
| 1. La question du retour et son enjeu pour la nouvelle génération | 40 |
| 2. La place de la revendication dans la construction de l'identité | 41 |

| | |
|--|-----------|
| Annexes | 46 |
| 1. Grilles d'entretien | 46 |
| Grille d'entretien femme d'ascendance immigrante | 46 |
| Grille d'entretien primo-immigrante | 48 |
| 2. Retranscription entretien Madame Ben | 50 |
| Bibliographie | 60 |

Le 1er février 2023, le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin présentait devant le Sénat et l'Assemblée nationale française, un nouveau projet de loi portant sur la thématique de l'immigration et de l'intégration.¹ Ce projet de loi s'inscrit dans la continuité de la loi séparatisme adoptée et publiée au journal officiel à la fin de l'été 2021² qui vient répondre aux mouvements et mobilisations ayant fait suite, à Paris (organisé aussi par le Comité Adama), au décès de Georges Floyd ainsi qu'aux accusations de séparatisme et de communautarisme dans les milieux universitaires. Le gouvernement et ses représentants utilisent le paternalisme pour critiquer et accuser les chercheurs en sciences sociales comme les étudiants de vouloir faire sécession et d'attiser la racialisation³. Ces accusations s'inscrivent dans une reprise et des simplifications abusives qui assimilent l'antiracisme à une forme de volonté sécessionniste. Au même titre que les populations maghrébines et subsahariennes ont été accusées de communautarisme islamiste après les multiples vagues de terrorismes de la fin des années 2010

Menant à la fin 2020 au dépôt d'une loi visant à «conforter le respect des principes de la république» et à répondre au «repli communautaire et au développement de l'islamisme radical » comme cela peut être lu sur le site gouvernemental vie-publique. Participant à la création d'un climat particulièrement inhospitalier pour les populations issues de l'immigration d'Afrique maghrébine et subsaharienne. La question de l'immigration en France devenant de plus en plus prenante dans les débats politiques, ceux-ci empruntent deux modèles sociétaux pour y répondre. Certains pays font le choix de promouvoir le multiculturalisme néolibéral, de composer leurs modèles de société avec des mosaïques de cultures sur fond capitaliste, c'est notamment le cas des pays anglo-saxons comme les Etats-Unis. Alors que d'autres pays vont promouvoir l'assimilation culturelle, comme en France⁴. Les minorités qui y émigrent doivent ainsi se soumettre à un processus d'acculturation... majoritaire en effaçant leurs propres différences et particularités. Cette volonté d'assimilation va mener à voir tout groupe ne respectant pas la norme culturelle française souhaitant conserver ses particularités à être qualifié de

¹ vie-publique.fr. « Projet de loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration ». Consulté le 8 mai 2023..

² vie-publique.fr. « Loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République ». Consulté le 8 mai 2023.

³ <https://www.lesinrocks.com/>. « Eric Fassin : "Le président de la République attise l'anti-intellectualisme" - Les Inrocks ». Consulté le 25 mai 2023.

⁴ Blanc-Chaléard, Marie-Claude, et Marie-Claude Blanc-Chaléard. « VI/Genèse d'une France nouvelle », 90-111. Repères. Paris: La Découverte, 2001.

communautarisme, ce qui va inéluctablement mener à la marginalisation du dit groupe. Cette marginalisation va être qualifiée de «repli communautaire ». Dans la sphère politique, le communautarisme est associé à une notion de repli sur soi d'une communauté ou d'un groupe ethnique, religieux ou social. En France, ce sont les idées de repli communautaire ethnique et religieux qui sont les plus utilisés, le communautarisme islamique et le plus visé, et le plus utilisé dans les discours politiques.

Le point commun à toutes ces accusations va être le fait qu'elles visent des groupes sociaux ne correspondant pas aux «valeurs républicaines françaises», comme les groupes Lgbtq+, religieux (autre que catholique), et les groupes issus de l'immigration. La notion de communautarisme renvoie, en général, à l'idée que les individus accusés de communautarisme se construiraient volontairement des identités sur des valeurs allant à l'encontre des valeurs de la république française, qu'ils et elles se construiraient des identités purement communautaires en lien avec leurs appartenances à des groupes et des communautés⁵, et donc des opposants et des marginaux aux valeurs françaises. Cette gestion à la fois médiatique et politique du sujet, nous amène à nous interroger sur la réalité de ces minorités, à chercher à savoir si ces groupes peuvent véritablement être analysés comme des groupes qui se seraient auto-marginalisés. Ce qui nous pousse donc à nous interroger sur la construction et la reproduction des identités au sein de ces groupes minoritaires issus de l'immigration. A nous interroger sur la possibilité qu'ils et elles manifestent réellement des identités qui pourraient être qualifiées de communautaires et donc uniquement tournées vers leurs groupes et communautés d'appartenance et d'origines. Le discours communautarisants ne permettant pas de comprendre comment fonctionne et se construit l'identité au sein des groupes marginalisés,

Le sujet de ce mémoire portera précisément sur les processus de reproduction d'identité tels que ceux-ci opèrent effectivement au niveau des collectivités minorisés par les discours communautarisant. Il convient donc de définir ce qu'est l'identité. L'identité c'est la manière dont un(e) individu va manifester un caractère unique mais aussi une similitude, comme le développe Marc Edmond⁶,

⁵ Mohammed Marwan et Talpin Julien. *Communautarisme ? La vie des idées*.fr. Paris: PUF, 2018.

⁶ Marc, Edmond. « La construction identitaire de l'individu ». In *Identité(s)*, 28-36. Synthèse. Auxerre: Éditions Sciences Humaines, 2016.

l'identité correspond à la fois à une identification pour soi (le caractère unique) et pour les autres (la similitude).

Le cadre théorique de ces recherches va porter sur l'identité et le champ du retour en tant qu'outil de compréhension des dynamiques identitaires et de construction des identités. Afin de répondre à cette interrogation, nous nous sommes intéressés à ce que le secteur académique pouvait apporter à la question, sur ce que les études postcoloniales, la psychologie sociale et la sociologie sur les notions d'identités apportent à notre interrogation, et cela au regard également de la sociologie des migrations.

Le terme d'identité possède de multiples acceptions. Ici le choix a été celui de mobiliser l'identité comme objet subjectif mais aussi objectif. Dans le cadre de notre sujet, l'identité des individus issus de l'immigration étant à la fois conditionnée par la manière dont ils et elles vont s'auto-définir mais aussi par la manière dont la société va les classer et les définir. Nous allons mobiliser la psychologie sociale et la sociologie pour tenter de définir la notion d'identité, à l'aune des travaux de de Gustave-Nicolas Fischer,⁷ Marc-Edmond Lipiansky⁸ et de Jean-Claude Deschamps. On distingue deux types d'identité en sociologie et en psychologie sociale, l'identité subjective ou objective.

L'identité subjective correspond à une identité personnelle, une identité pour «soi» que l'on va s'auto-attribuer, c'est la manière dont une personne va s'identifier. C'est une approche que l'on pourrait donc qualifier de plus «psychologique». C'est donc, ce que nous allons ici appeler identité personnelle. L'identité objective renvoie elle à une identité extérieure, il s'agit de la manière dont la société, le monde extérieur va classer et identifier l'individu, une identité qui est donc subie et assignée par le monde extérieur. Cette définition correspond également davantage à une approche «sociologique», l'identité objective va de fait être celle que nous appellerons identité sociale. L'identité objective dans notre cas va nous pousser à nous intéresser au regard, à la manière dont la société française va classer et analyser les individus issus de l'immigration en France. Et sur les conséquences qui vont en découler sur la construction de leurs identités subjectives.

⁷ Fischer, Gustave-Nicolas. « Chapitre 7. L'identité sociale ». In *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, 6e éd.:237-66. Psycho Sup. Paris: Dunod, 2020.

⁸ Lipiansky, Edmond-Marc. « Chapitre VI. Identité subjective et interaction ». In *Stratégies identitaires*, 173-211. Psychologie d'aujourd'hui. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 1998.

L'immigration en tant que processus sociologique est pour certains auteur.e.s comme René Mokunkulo et Daniel Pasquier⁹, de Caroline Temple¹⁰ un processus qui mène à l'émergence de plusieurs stratégies d'acculturation. notamment, et à l'inverse des rejets de cultures dite « d'accueil ». Le terme d'acculturation va ainsi être développé à partir de la première utilisation de l'explorateur John Wesley Powell¹¹ qu'il définit dans les 1880 comme étant des transformations psychologiques résultant de contacts prolongés entre des groupes de cultures différentes qui auraient recours au mimétisme.

Les études postcoloniales, si l'on s'intéresse à la notion d'identités, vont elles davantage s'intéresser aux paradoxes, et aux conséquences du colonialisme sur la construction de ces identités. Les théories postcoloniales s'inscrivent dans une volonté de fournir une critique sur le colonialisme et ses effets sur les anciens pays colonisés et leurs relations avec les anciens pays colonisateurs. La plupart des travaux traitant du postcolonialisme s'intéressent ainsi aux représentations coloniales de l'identité, de la culture et de la « race ». Des auteur(e)s s'intéressent ainsi à la notion de la mémoire à la fois sous le regard de l'identité comme c'est le cas de Martine Hovanessian ou d'Éric Savarese que nous allons mobiliser.

C'est cependant un regard socio-historique qui va surtout être porté sur la question de l'identité, c'est notamment le cas dans les travaux de Pascal Boniface ou de Nicolas Bancel. Pour les études postcoloniales, l'identité se construisant sous l'influence des rapports à la mémoire qui s'inscrit elle-même dans un contexte socio-historique.

La sociologie des migrations s'est penché sur la construction des identités chez les minorités issues de l'immigration et leurs descendances. C'est le cas principalement d'Abdelmalek Sayad qui fait publier trois tomes à *L'immigration ou les paradoxes de l'identité*, trois tomes qui viennent dresser des regards croisés sur les populations qui émigrent en occident et sur leur descendance, et les conséquences de l'immigration et l'installation dans un pays étranger chez ces individus. En tentant d'expliquer comment la migration en tant que phénomène vient altérer l'identité et la construction d'identité chez les individus issus de l'immigration. Andrea Réa et

⁹ Mokounkolo, René, et Daniel Pasquier. « Stratégies d'acculturation : cause ou effet des caractéristiques psychosociales ? L'exemple de migrants d'origine algérienne ». *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* Numéro 79, n° 3 (2008): 57-67.

¹⁰ Temple, Caroline. « Stratégies identitaires, durée d'acculturation et orientations personnelles : quel lien avec l'estime de soi ? Le cas des migrants japonais ». *Bulletin de psychologie* Numéro 477, n° 3 (2005): 369-75.

¹¹ John Wesley Powell (1834-1902): explorateur et linguiste américain du XIXe siècle.

Maryse Tryprier viennent aussi porter un autre regard sur les notions d'altérité des identités et à la manière dont les individus se construisent en réaction à la stigmatisation, terme développé par Erving Goffman¹².

L'objectif de ces recherches va être d'utiliser des théories et notions postcoloniales, de psychologie sociale et de sociologie des migrations afin d'en faire le lien avec la réalité des groupes de minorités issus de l'immigration. Illustrant ainsi le processus de construction des identités au sein des groupes minoritaires issus de l'immigration et notamment d'un groupe donné. L'objectif de nos recherches étant de déterminer les dynamiques et les stratégies dans le processus de construction d'identité au sein des populations issues de l'immigration.

La Construction d'identité est un processus à la fois psychologique et social qui comprend une représentation subjective et objective, le fruit d'enchevêtrement d'expériences personnelles et d'une classification extérieure apportée par la société, il est donc essentiel de faire la distinction dans la manière dont ces individus se définissent de la manière dont la société va les définir. La construction d'identité passe (faites usage du présent) par des mécanismes de reproduction d'identités, de reproduction culturelle et qui va venir répondre à des dynamiques sociétales comme la discrimination. Pour mieux saisir les processus de construction d'identité, il faut pouvoir le faire sur un milieu et un terrain donné, mais aussi sur une thématique donnée.

Nous en sommes venus à nous demander comment le retour et le champ qui lui est associé permettent de comprendre la construction d'identités au sein de groupes marginalisés ? Et surtout dans quelle mesure cette identité ne s'inscrit pas dans un cadre de communautarisation

Ce mémoire est principalement basé sur des données recueillies dans le cadre d'une enquête par entretiens réalisés auprès de femmes d'origines immigrantes de primo-génération et d'ascendance immigrante, sur un corpus de littératures postcoloniales, sociologique et de psychologie sociale qui permet de dresser un tableau psycho-social inscrit dans un contexte historique.

Toutes les femmes avec lesquelles je me suis entretenue sont originaires de pays d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Guinée-Bissau, Sierra Leone, Mali, Sénégal), et

¹² Erving Goffman : sociologue américain de la deuxième école de Chicago. Il développe la notion de stigmaté qui déterminerait la manière dont un individu pourrait être disqualifié socialement

sont en lien avec une association de type tontinière domiciliée dans une ville de taille moyenne située en France (Bourgogne Franche-Comté). Certains entretiens ont cependant dû se tenir de manière téléphonique (3 entretiens sur 5 ont ainsi dû se faire par téléphone ou visioconférence).

Deux grilles d'entretiens différentes ont été établies, la première destinée à des femmes immigrantes dites primo-arrivantes, la seconde grille est elle établie pour des femmes d'ascendance immigrante de seconde ou troisième génération. Grilles d'entretiens qui s'intéressaient dans un premier temps au parcours personnel de ces femmes puis à leurs expériences au sein de groupes en lien avec leurs origines.

Lors de la construction de ce mémoire, une enquête par observation était également prévue au sein d'un groupe de femmes se réunissant dans une tontine de manière régulière depuis le début des années 2000. Pour des raisons personnelles, ces observations n'ont pas pu se tenir. De fait, il a fallu s'appuyer sur des informations obtenues par le biais de discours rapportés lors des entretiens. J'ai pu accéder au terrain grâce à mon passif en tant que descendante d'immigrante moi-même, et notamment au groupe associatif d'une tontine que je devais mobiliser par l'intermédiaire de ma mère et de ses contacts.

Pour analyser la manière dont le champ du retour en tant qu'élément de construction d'identité, dans un premier chapitre, nous contextualisons le terrain d'enquête dans une perspective historique et décoloniale avant de traiter de comment leurs identités en tant que telles correspondent à la somme d'expériences personnelles et de stratégies personnelles et de groupes d'acculturation. En remplaçant notamment les éléments dans leurs contextes socio-historique puis en traitant des stratégies adoptées pour l'adaptation au sein de la nouvelle société d'accueil pour ces femmes. Au second chapitre, dans la première partie nous nous pencherons davantage sur la question du retour et notamment la manière dont le retour en tant qu'espace (le retour correspond à un espace symbolique de pratiques et de dynamiques de production et reproduction lié à l'immigration. Le retour vient répondre à la migration comme outil de compréhension des identités. La notion va au-delà de la notion préconçue qui serait celle d'une installation durable dans le pays d'origine chez les populations d'origine immigrée.) n'est pas traitée de la même manière par les femmes issues de l'immigration en fonction de leurs générations, et sur le retour en tant que mécanisme de défense face à une stigmatisation.

Chapitre 1 : L'identité comme résultat d'expériences et de stratégies de construction d'identité

Le terme d'identité renvoie à de multiples définitions et de multiples sémantiques. Les identités subjectives et objectives se complètent et viennent former l'identité. Sur le terrain qui est le nôtre, la notion d'identité vient s'appliquer à des femmes d'origines immigrantes en France, dont nous allons mobiliser le discours pour analyser la manière dont elles vont se définir afin de notamment dresser un parallèle entre leurs discours et ce que nous pouvons tirer sociologiquement de ce dit discours. .

Nous nous appliquerons donc dans un premier temps à établir un contexte socio-historique de ces femmes. Pour cela nous traiterons de l'histoire coloniale de ces pays d'Afrique de l'Ouest et du lien à réaliser avec l'histoire des pays occidentaux, puis nous aborderons la question de l'immigration et des vagues de migrations issues d'Afrique de l'Ouest vers la France .

Dans un second temps, nous analyserons la manière dont ces femmes vont se construire leurs identités objectives par le biais d'une convergence de générations et de groupes d'appartenances. Nous y verrons comment la construction d'identités de groupes entre dans le cadre d'une stratégie de construction des identités. Et nous terminerons, en nous intéressant aux milieux et aux réseaux de reproduction des identités.

Et pour finir, nous nous intéresserons à la manière dont ces femmes vont construire, créer et modifier leurs identités subjectives par le biais de leurs expériences personnelles. Pour cela nous apportons un regard psycho-social mais aussi sociologique à leurs parcours, avant de dresser une comparaison et une analyse des différences dans la construction d'identités de ces femmes en fonction de leurs arrivées en France.

1. L'histoire coloniale au coeur de la construction d'identité

Au regard de l'origine de nos enquêtées, il convient de nous intéresser aux rapports coloniaux et postcoloniaux entre les pays d'Afrique de l'Ouest et la France afin de notamment poser un contexte historique et sociale, mais aussi de placer nos

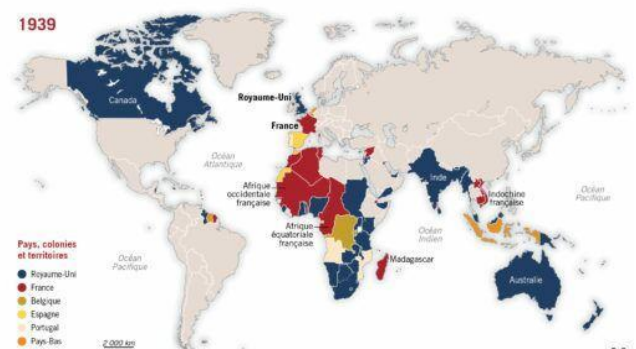
enquêtées dans une histoire particulière qui vient nourrir la manière dont elles se sont construit leurs identités, et cela au travers donc de l'histoire coloniale entre la France et ses colonies subsahariennes et du malaise qui s'est créé en France concernant la question coloniale. Puis en nous intéressant aux vagues migratoires en France et à la législation la concernant qui entre directement dans la mise en contexte des parcours de nos enquêtées.

A. La France et ses colonies en Afrique subsaharienne : le poids du colonialisme sur les identités face au malaise colonial

1. Du premier empire colonial au délitement de la Communauté française

Le 8 Octobre 2021, se tenait à Montpellier un sommet réunissant des acteurs de pays d'Afrique «française» et des acteurs français dans ce que le gouvernement appelait le «Nouveau Sommet Afrique-France». L'objectif était selon les sites gouvernementaux d'apporter un regard neuf sur la relation entre l'Afrique et la France, et notamment chez les plus jeunes générations. L'organisation d'un tel sommet est le résultat d'une longue histoire commune entre la France et l'Afrique.

En effet, si le premier empire colonial français se concentrait principalement sur les Amériques, le second s'établit davantage en Afrique et en Asie. On établit le début de ce second empire colonial à 1815 avec le départ de Napoléon Ier du pouvoir et le retour de la monarchie qui cherche rapidement à rétablir un nouvel empire colonial après la perte du premier suite à la guerre de sept ans et la vente de la Louisiane par Napoléon Ier. Officiellement ce second empire prend fin en 1946 avec la création de l'Union française avec la départementalisation des territoires appartenant aux anciennes colonies françaises. L'union française constituant toujours un empire colonial finira par progressivement se déliter avec les multiples mouvements de décolonisation qui commenceront avec l'indépendance de plusieurs premiers États comme le Cambodge, le Maroc ou la



Tunisie, puis par la suite par les guerres d'Indochine et d'Algérie et la défaite française de Diên Biên Phu qui mena à l'instauration des accords de Genève et au retrait des forces françaises du Vietnam face à la violence de cette bataille et de la défaite sur les troupes françaises.

Avec ces multiples échecs à maintenir l'Union française et ses départements de l'étranger, la Communauté française est créée deux ans après la défaite de Diên Biên Phu le 4 octobre 1958 par le Président de l'époque Charles de Gaulle. Certains pays profiteront de l'échec de l'Union française pour prendre leur indépendance, c'est notamment le cas de la Guinée Conakry qui prend ainsi son indépendance le 2 octobre 1958, premier pays d'Afrique subsaharienne française à prendre son indépendance. La communauté française va finir par se déliter totalement au gré des successives prises d'indépendances dans les années 1960. C'est le cas du Sénégal et du Mali qui vont prendre leur indépendance commune sous le nom de Fédération du Mali suite à leur indépendance le 20 juin 1960. Avant que la fédération ne vienne à se déliter pour former les deux entités distinctes que sont aujourd'hui le Mali et le Sénégal.

2. Le malaise de l'empire colonial

Cette histoire commune entre la France et plusieurs de ces pays d'Afrique subsaharienne est également marquée par une histoire qui est celle de l'esclavagisme avant son abolition en 1848, mais aussi par l'histoire coloniale que la France qualifiera longtemps de « mission civilisatrice ». La Mission civilisatrice qui est une théorie française selon laquelle la France comme les autres pays occidentaux européens et « civilisés » auraient pour responsabilités et devoir de « civiliser » les populations non « civilisées »¹³.

De nombreuses figures se sont ainsi développées en Afrique de l'Ouest afin de lutter contre la présence coloniale. La présence coloniale française a ainsi toujours été perçue comme négative par les habitant(e)s d'Afrique de l'Ouest française.

Les prises d'indépendances successives de ces états après des guerres et des répressions violentes face à des prises d'indépendances bien plus violentes

¹³ Bancel, Nicolas. « Chapitre III. L'analyse des subjectivités (post)coloniales », 79-99. Que sais-je ? Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2019.

comme celle d'Algérie à participer à encore plus entacher l'image de la France en Afrique. La France qui de manière paradoxale va chercher à nier ses rapports violents et dominateurs sur ses anciennes colonies en dans un premier temps, niant cette violence perpétrée sur les territoires coloniaux.¹⁴ Ce fut le cas avec la guerre d'Algérie et la mémoire de cette guerre. Des milliers de pieds-noirs¹⁵ vont ainsi revenir en France après la guerre est furent parqué(e)s dans des HLMs construits dans l'urgence regroupés dans des cités. Le terme en lui-même de guerre d'Algérie ne fut pas utilisé avant la fin des années 1990, les violences réalisées par l'Etat français y était simplement nommées «Evènements d'Algérie ». Les crimes de guerres ne furent jamais officiellement reconnus par un président français, même si un Emmanuel Macron candidat à la présidentielle avait pu parler de crimes contre l'humanité lors d'une visite à Alger avant les élections présidentielles de 2017. Une guerre de mémoire se jouant ainsi sur la question de la guerre d'Algérie.

Le cas de l'Algérie étant un cas particulier, la France ne va que peu reconnaître la violence de la colonisation sur les espaces et territoires colonisés. Et construire ce que certains historiens décrivent comme une idéologie coloniale française. Dont l'achèvement se traduit par l'idée que la France actuelle serait désormais l'építome du meilleur de son passif colonial. Gérard Noiriel parle ainsi de déni de mémoire, la construction nationale n'étant vue simplement que comme une fusion des terroirs sans parler du passif colonial et impérialiste et de l'impact de cette idée sur l'histoire de l'immigration en France par les historiens¹⁶.

Qu'il n'y aurait aucune différenciation entre ces citoyens, que les différences physiques, ethnique et religieuses liées à son passif colonial pouvaient être entièrement effacées. L'utilisation du slogan «*France Black-Blanc-Beur* » par les médias à la suite de la coupe du monde de football de 1998 en est un bon exemple, l'équipe de football française étant composée de joueurs pour beaucoup issus de l'immigration d'un pays ayant anciennement appartenue à l'empire colonial français, elle serait l'exemple parfait d'une cohabitation idéale. Dans laquelle il ne subsisterait

¹⁴ Bancel, Nicolas. « Chapitre II. Le postcolonialisme », 37-78. Que sais-je ? Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2019.

¹⁵ Pieds-noirs : Français(e) européen s'étant installé en Algérie pendant la période de colonisation en Algérie (1830-1962)

¹⁶ Noiriel, Gérard. « Une histoire du modèle français d'immigration ». *Regards croisés sur l'économie* 8, n° 2 (2010): 32-38.

plus d'individus dont l'identité devrait être autre chose que prioritairement française.¹⁷

Le «malaise colonial » en France et ce paradigme selon lequel il n'y aurait pas de différenciation entre les citoyens français, vient mettre en lumière le paradoxe de l'immigration d'individus venant d'anciennes colonies d'Afrique française vers la France. Si les colonies d'Afrique française étaient auparavant perçus plus ou moins comme des départements français avant la décolonisation, celle-ci mène à une recombinaison des regards portés sur la nationalité française et sur l'immigration venant d'anciennes colonies françaises.

B. Migrations en France, les arrivées d'immigrant(e)s d'Afrique en France

1. Troisième vague d'immigration en France : l'Afrique subsaharienne

Empreinte d'une longue histoire d'immigration, à l'issue des deux guerres mondiales, d'importantes vagues d'immigrations sont venues combler le déficit de main-d'œuvre liées au nombreux décès de la seconde guerre mondiale. A l'issue de la seconde guerre mondiale, particulièrement destructive d'un point de vue matériel, une importante vague d'immigration est venue pallier le manque de main d'œuvre peu chère et non qualifiée dans un contexte d'accroissement de la croissance économique nécessitant toujours plus de main d'œuvre. Si la première vague d'immigration du XXe siècle concernait une population européenne, notamment espagnole et portugaise, la vague post seconde guerre est, quant à elle, constituée de populations plus internationales dont une part non négligeable d'individus venant d'ex-colonies françaises en Afrique. Avec les différents processus de décolonisation, les années 1960 voient les premiers immigré(e)s d'Afrique noire française s'installer en France, notamment en île de France.

La situation leur est particulièrement favorable¹⁸ pendant la durée des Trentes glorieuses (1946-1973)¹⁹. La fin de cette période d'accroissement économique signe

¹⁷ Simon, Patrick. 27. « Race », *ethnicisation et discriminations : une répétition de l'histoire ou une singularité postcoloniale ?* La Découverte, 2010.

¹⁸ *Immigration : Rétrospective de la troisième vague : 1950* | INA. Consulté le 10 mai 2023.

¹⁹ Trentes glorieuses : période post seconde guerre mondiale de fort accroissement économique, d'avancées sociales et sociétales Larousse, Éditions. « Trente Glorieuses - LAROUSSE ». Consulté le 21 mai 2023.

la fin de l'accueil hospitalier offert aux migrant(e)s dès le milieu des années 1970²⁰. Ces vagues successives migratoires se terminent par l'instauration de lois promulguées afin de limiter l'accroissement de la main-d'œuvre étrangère. Les groupes minoritaires d'immigrations comme les populations algériennes, espagnoles et portugaises ne seront que peu impactés par ces mesures car ces familles sont implantées depuis longtemps en France. Là où les immigrant(e)s d'Afrique noire sont encore des apports nouveaux. Les vagues migratoires venant d'Afrique subsaharienne ayant débuté plus tardivement, s'étendant principalement sur les années 1980-1990.

2. Lois et juridictions, quelle place pour ces immigrant(e)s à leurs arrivées en France

La fin des Trentes glorieuses au milieu des années 1970 et la période de récession économique qui s'ensuit mène à des modifications pérennes du modèle d'immigration français. Avant la fin des Trentes glorieuses, les immigré(e)s l'étaient principalement pour des raisons économiques. En effet, durant les années 1960, le gouvernement favorise énormément l'immigration économique et politique dans le cadre des diverses guerres d'indépendance.

C'est en 1972, avec les circulaires Marcellin-Fontanet que les législations en matière d'immigration vont se durcir.²¹ En liant l'obtention d'un titre de séjour à un permis de travail et un logement décent. Ce qui va faire tomber un grand nombre de travailleur(e)s immigrés dans l'illégalité. Menant à de nombreux mouvements en faveur des droits des travailleurs immigrés l'année suivante.

En 1974, le président de l'époque va fermer les frontières à l'immigration, n'autorisant que le regroupement familial sous condition des immigrés par le décret du 29 avril 1976. Confirmé le 8 décembre 1978 par une décision du conseil d'état qui crée une jurisprudence autorisant le regroupement familial sans conditions. Ces décisions politiques et juridiques vont entraîner de lourdes modifications dans la manière dont les individus vont désormais immigrer.

²⁰ Blanc-Chaléard, Marie-Claude, et Marie-Claude Blanc-Chaléard. « IV/Les Trente Glorieuses de l'immigration (1945-1975) », 57-72. Repères. Paris: La Découverte, 2001.

²¹ Fischer, Nicolas, et Camille Hamidi. « V. Les politiques d'intégration des migrants et des minorités », 83-104. Repères. Paris: La Découverte, 2016.

Là où les travailleur(e)s étaient les principaux immigrés en France, ce sont désormais des familles, des femmes et des enfants qui vont venir immigrer en France dès la fin des années 1980. Et notamment des familles issues d'Afrique subsaharienne.

C'est le cas des femmes avec qui nous avons pu tenir des entretiens pour notre enquête. C'est le cas notamment du récit de Mme Ben, jeune femme de 28 ans, d'origine sénégal-guinéenne qui nous raconte le parcours de ses parents qui correspond à la réalité de cette histoire de l'immigration :

« Bah en fait mon papa est venu en premier, très très jeune. Mon père, il est arrivé en France accompagné de certains de ses frères, il n'est pas arrivé en France directement, il est passé par la Hollande puis il est venu en France, pour ma mère. Il s'est marié en Guinée, et ensuite il l'a ramené en France après avoir préparé le terrain en France. Et quelque temps après ils se sont installés justement bah ici à Sens »

« Au début des années 90. Un peu avant les années 90, parce que ma sœur, ma première sœur est née en 1989 donc je dirais dans les années 1980 »

Dans le cas présent, le père est arrivé en premier en tant que travailleur puis sa femme l'a rejoint en cours de route.

Les modifications des législations concernant l'immigration, et notamment celle créant la notion de regroupement familial comme norme, devient très vite politisée par la classe politique. En 1981 le président François Mitterrand procède à une régularisation massive d'étrangers en situation irrégulière. Ce qui participe à la montée de partis politiques anti-immigration comme le Front National donnant lieu aux lois Pasqua-Debré, qui limitent les conditions d'entrées et de séjour en France des étrangers en France. Les lois Pasqua-Debré prévoient notamment que l'obtention de la nationalité française pour les enfants nés de parents étrangers puisse être demandée à la majorité de l'enfant s'il ou elle en manifeste la volonté entre 16 et 21 ans. Là où l'obtention de la nationalité était à l'origine obtenue automatiquement. Cette loi sera abrogée par la loi Guigou du 16 Mars 1998.

Nous avons pu voir dans cette partie comment les femmes auxquelles nous nous sommes intéressées viennent de pays ayant été colonisés par la France jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle. La place des immigrants des anciennes colonies françaises vers la France se fait de plus en plus dans un contexte de malaise colonial, par lequel on ne va pas reconnaître les violences symboliques, physiques,

psychiques commises sur les populations colonisées. Et où l'on va instaurer une sorte d'histoire dans laquelle la population française ne serait qu'un peuple commun sans aucune différence. Pour les femmes que nous avons sollicitées, leurs histoires en France démarrent à la fin des années 1980 avec la mise en place du système migratoire de regroupement familial.

2. L'adaptation aux coeurs de dynamiques de groupes générationnels

Ici c'est la manière avec laquelle ces femmes se sont adaptées à la vie en France depuis les années 1990 qui est traitée. A la manière dont cette adaptation à un sol étranger vient jouer sur la manière dont elles vont se construire leurs identités au travers notamment de stratégies de groupes et de milieux de reproduction.

A. L'identité collective comme stratégie de préservation de groupes

1. La mémoire collective comme outil

Au sein de communauté comme celle dans laquelle nous avons mené notre enquête, la mémoire du groupe renvoie à une notion d'héritage culturel, à un passé commun peu importe le pays d'origine par le biais notamment d'héritage ethnique. Les femmes avec qui nous sommes entrés en contact sont majoritairement d'une appartenance ethnique au Malinké et ses sous-groupes. Cette appartenance ethnique qui leur apparaît comme primordiale dans la hiérarchisation des appartenances se manifeste par une reproduction des us et coutumes de l'ethnie d'origine. Dont on va vanter et répéter l'origine semi-mythologique à la descendance. Martine Hovaenessian s'intéresse à la question dans un article publié en 2007 dans *Hommes et Migrations*²².

Elle y rapporte l'idée (p.12) que la mémoire collective correspondrait à une origine et une authenticité chez les membres de la diaspora. Le rôle qu'occupe la répétition des histoires et des origines dans des discours présentés aux générations plus jeunes s'inscrit dans une volonté de se créer une «authenticité» de répondre à la problématique des ancêtres. Dans le cas de nos enquêtées, la mémoire et leur

²² Hovanessian, Martine. « Diasporas et identités collectives ». *Hommes & Migrations* 1265, n° 1 (2007): 8-21.

histoire occupent une place importante dans la manière dont elles vont se construire leurs identités, car cette mémoire vient justifier de leurs appartenances à des groupes ethniques, et à un «ailleurs» que la France

Cette histoire qui se joue avant la naissance de ces femmes entre dans un patrimoine revendiqué et utilisé afin de justifier certains de leurs rapports sociaux. Cette histoire justifiera l'existence de castes ou la volonté des générations plus âgées de maintenir leur communauté en tant que telle. Ce qui passe par des interdits et des attendus.

Mme Nab, 25 ans, nous explique ainsi lors d'un entretien comment ses parents se sont fortement opposés à sa volonté d'épouser un homme n'appartenant pas à leur ethnie, ce qui la au bout du compte menée aujourd'hui à se fiancer à un homme de la même ethnie qu'elle. Le mariage exogame étant perçu par les générations plus âgées comme un risque pour la perte de leur authenticité et de leur identité au même titre qu'une «dilution de leur sang » selon les propos de Mme Nab.

2. L'interdépendance négative : le «nous» face aux «autres»

La notion de «dilution du sang» et le risque de perte d'identité en cas de relation exogame à leur communauté s'inscrit dans une mise en compétition, la question du métissage n'étant qu'un aspect de ce rapport compétitif. L'identité sociale des individus appartenant à un groupe passe par des logiques de compétitions, et de mises en opposition. En s'appuyant sur les travaux d'Henri Tajfel, Jean-Claude Deschamps explique que l'auto-évaluation d'un individu sur sa personne passe par la comparaison avec d'autres individus²³. Les sentiments d'appartenance à des groupes permet à l'individu de se construire une identité sociale, objective. Mais l'appartenance à groupe se traduirait par la volonté d'établir une auto-évaluation positive passerait par la discrimination inter-groupes, le «nous» face aux «autres», les individus appartenant au groupe n'analysant le monde qu'au travers d'une dichotomie.

²³ Deschamps, Jean-Claude, et Pascal Moliner. « Chapitre 3. Identité personnelle versus identité sociale ». In *L'identité en psychologie sociale*, 2e éd.:63-80. Cursus. Paris: Armand Colin, 2012.

Cette discrimination entre les groupes dans le cas de la communauté que nous observons passe par des logiques d'endogamie sur les questions sociales, et encore davantage sur la question du mariage. Mme Mam, 47 ans, nous explique dans son entretien que si elle pousse sa fille à épouser un homme de leur communauté c'est pour éviter des problématiques qu'elle qualifie de courante dans les relations occidentales, comme le divorce, les infidélités etc.

Cette idée qu'il ne s'agirait de problématiques que purement occidentale entre dans des constructions de stéréotypes liés aux «nous» face aux «autres» dans lequel les «autres» seraient tous semblables et moins bien que le «nous» qui serait différent, comme le décrit Jean-Claude Deschamps dans le chapitre 3 de *L'identité en Psychologie sociale*.

La construction de ces identités dans le processus d'adaptation de ces femmes passe par la mise en place d'un récit narratif afin de valoriser une identité et des origines communes qui participe notamment à la création d'une interdépendance négative dans lequel le groupe auquel ces femmes appartiennent à manifester une forme d'entre-soi. Entre-soi qui va être entretenu par la reproduction des identités dans un imaginaire du retour dans le pays d'origine.

B. Milieux de reproduction identitaire et réseaux sociaux : l'imaginaire du retour

1. Les tontines comme modèle économique qui favorise les liens sociaux dans les communautés d'Afrique de l'Ouest en France

Nous avons pu suivre des femmes toutes plus ou moins liées à une tontine s'étant créée à la fin des années 1990 dans une ville de taille moyenne en Bourgogne Franche-Comté. La tontine est un procédé économique qui va venir réunir des individus dans un groupe d'épargne collective. Les participantes s'engagent à verser mensuellement une certaine somme dans une cagnotte qui est redistribuée à certaines des membres de la tontine en question en fonction de la quantité monétaire qu'elles mettent mensuellement dans la cagnotte. Ce cycle reprend ainsi tous les 1 à 2 ans en fonction du nombre de participantes.

La tontine est devenue un modèle économique repris par les différents groupes diasporiques d'Afrique de l'Ouest en France. L'argent cotisé dans les dîtes

tontines étant bien souvent utilisé pour être redistribué dans le pays d'origine par des flux réguliers monétaires des diasporas vers leurs pays d'origines comme le décrit Jeanne Semin dans un article publié dans *Civilisations*²⁴. Pour cette dernière, les pratiques tontinières sont apparues dans les pays d'Afrique et ont été importées en France par le mouvement migratoire de ces femmes.

La tontine va permettre de se réunir en tant que femmes d'une même communauté mais aussi de présenter traditions et coutumes aux plus jeunes générations (p 9-10). Les femmes de ces tontines vont se réunir de manière mensuelle dans notre cas, le second ou le troisième samedi du mois.

Nous n'avons malheureusement pas pu assister à l'une de ces réunions, mais nous avons pu demander plus de détails à l'une des enquêtées qui nous a expliqué qu'il s'agissait d'un rendez-vous chez l'une des participantes durant laquelle musique, nourriture et débats étaient présentés et organisés, partagés et consommés. Il s'agit surtout d'une occasion pour ces femmes de vendre et d'acheter des marchandises que certaines ramènent de leurs voyages dans leur pays d'origine. C'est aussi l'occasion de discuter des événements à venir pour la communauté qui se forme autour, des mariages à venir, des décès, des baptêmes, des rumeurs etc... Les femmes en question amènent parfois leurs enfants à ces réunions, pour les faire garder dans un premier temps mais aussi afin de les introduire à une culture commune et leur permettre de socialiser avec d'autres enfants de leurs âges issus de la même culture.

Et une partie des fonds de ces tontines est souvent récoltée pour participer financièrement à certains de ces événements en aidant financièrement la famille concernée. Et donc de participer matériellement à la reproduction d'identité et d'une culture commune. Jeanne Semin le décrit comme une manière de se tenir informée pour ces femmes, de maintenir des liens entre les membres de la communauté en favorisant l'entraide dans l'organisation des événements comme celui-ci.

L'espace de la tontine permet de relever certaines distinctions entre les générations : si pour les femmes de la première génération il s'agit d'un modèle servant à resserrer des liens sociaux, pour la seconde génération il s'agit surtout et uniquement d'un modèle économique. Qui va leur permettre d'épargner sans avoir à

²⁴ Semin, Jeanne. « L'argent, la famille, les amies : ethnographie contemporaine des tontines africaines en contexte migratoire ». *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, n° 56 (1 décembre 2007): 183-99.

percevoir d'intérêts qu'une des plus jeunes femmes nous décrit comme *haram*, comme contraire aux règles imposées par la pratique de l'islam. La tontine permettant d'échapper à un manquement religieux et donc leur permet d'allier un avantage économique à leurs identités en tant que femmes musulmanes.

2. « Dette migratoire » et socialisation primaire : la préparation au retour au coeur de la reproduction d'identités et de culture

Les tontines participent dans une moindre mesure à introduire les générations les plus jeunes aux cultures et coutumes du pays d'origine. Ce processus s'inscrit dans un processus de reproduction des identités.

Avec la mise en place du regroupement familial en France dans les années 1980-1990, ce n'est plus des simples travailleurs individuels qui quittent le pays d'origine, mais des familles entières. Elodie Razy s'intéresse à la question dans *Le journal des Africanistes*, dans lequel elle publie un article²⁵. Elle y développe tout au long de l'article la notion de « dette migratoire » il s'agit d'une dette qui se créerait par le départ d'un individu de son village qui perdrait ainsi de la main d'œuvre. La dette migratoire engendrée par le départ de famille entière viendrait être comblée par le retour dans le pays d'origine des enfants nés à l'étranger donc en France (p.4).

La dette migratoire en elle-même mène à la mise en place de stratégie d'éducation particulière. Certains enfants seraient ainsi envoyés dès l'âge adulte dans leur pays d'origine pour se marier. Dans le cas des femmes que nous avons pu enquêter, celles de la seconde génération déjà mariées le sont à des hommes nés dans le pays d'origine ou enfants de parents nés dans le pays d'origine dans un processus d'endogamie ethnique et/ou culturel. La question du mariage et de la préparation à celui-ci entre dans des stratégies de reproduction des identités dans laquelle le mariage avec un individu de sa communauté d'origine permet de conserver des liens avec le pays d'origine et de ne pas être lié à un autre pays duquel serait originaire le conjoint. Une des jeunes femmes en question m'expliquait ainsi la pression parentale à laquelle elle avait pu faire face pour qu'elle se marie à un homme issu de la même communauté pour éviter d'avoir à se séparer de sa

²⁵ Razy, Elodie. « Les sens contraires de la migration ». *Journal des africanistes*, n° 77-2 (1 décembre 2007): 19-43.

culture dans la possibilité de possibles enfants qui ne retournerait jamais dans leur pays d'origines car dans cet imaginaire la femme n'occupe qu'un rôle minime dans la prise de décision concernant l'éducation des enfants. La construction de l'identité des enfants de ce type de mariage étant soumise à une forme de violence sociale dans laquelle le père devrait décider du rapport aux origines et à l'identité de ses enfants.

Pour la génération la plus âgée, la nécessité d'élever ses enfants sans renier leurs cultures d'origines étant primordiale, cette idée de conservation des liens avec la culture d'origine se retrouve chez les jeunes femmes de la génération suivante. Il est également important de mentionner que dans le cadre de la «préparation au mariage» ces femmes ont pour la plupart subi des mutilations génitales féminines qui sont très nombreuses dans les pays d'Afrique de l'Ouest comme ceux-ci. Elodie Razy décrit l'excision comme une part intégrante du modelage identitaire (p. 12). Il s'agirait d'un rite de passage symbolique. Une des enquêtées m'expliquait ainsi lors de notre entretien qu'elle craignait de voir sa fille être excisée par ses proches lors d'un voyage dans son pays d'origine. Ce qui pour elle était une peur, car la pratique n'est selon ses dires pas justifiée par la religion ce qui rend l'acte en lui-même encore plus violent et non nécessaire à la conservation d'une identité. L'excision étant vu par certains membres plus âgés de ces communautés comme nécessaire au modelage de la femme en vue du mariage futur avec un homme de la dite communauté et à une endogamie .

L'adaptation de ce groupe de femmes passe par la transmission et la reproduction des identités, et s'inscrit dans des dynamiques de groupes générationnelles dans lesquelles les générations les plus âgées vont venir former et préparer les générations suivantes à un modèle d'entre-soi. Il reste pertinent de s'interroger sur la manière dont ces femmes vont faire le choix du type d'adaptation à la vie en France.

3. Le choix de l'adaptation au sein du nouveau type de société

Si le choix de l'adaptation passe par la reproduction des identités, l'adaptation reste un choix et un espace de dynamiques dans lesquelles il est constaté des

différences dans la manière dont les individus vont choisir de s'adapter en fonction de leur génération. Ce choix d'adaptation étant à l'origine de l'existence de tensions au sein des rapports intergénérationnels du groupe étudié ici.

A. Intégration générationnelle : des temporalités différentes

1. Arrivée ou naissance en France : comment la temporalité influence la construction de l'identité

Chez les groupes de femmes issues de l'immigration que nous avons choisi d'étudier, deux principaux groupes se distinguent par la manière dont elles sont arrivées « en France, dans la mesure où le second groupe est constitué de femmes nées en France. Les femmes les plus âgées pour la plupart sont des femmes arrivées en France à la fin des années 1980-début 1990, qui sont arrivées sur le territoire en suivant leurs époux venus travailler en France. Pour le second groupe les choses sont relativement différentes, il s'agit de femmes plus jeunes, dont pour la plupart les parents sont venus s'installer en France avant leurs naissances, faisant d'elles des françaises par le droit du sol, alors que d'autres ont immigré en France très jeune.

Cette différence entre les deux groupes se traduit par des parcours de vie drastiquement différents, en fonction de leurs âges, notamment par le nombre d'années et les périodes de temps qui ont donné lieu à des changements sociaux et sociétaux. Les femmes arrivées dans les années 1980-1990 en France arrivent sur le territoire avec généralement, assez peu de capital scolaire. Les femmes que nous avons pu rencontrer n'ont pour la plupart obtenu qu'un brevet des collèges, de manière exceptionnelle avec un baccalauréat pour les plus avancées. Leur insertion en France se fait difficilement, en passant par la case des emplois non-qualifiés qui deviennent assez rapidement des emplois à mi-temps lorsqu'elles commencent à avoir des enfants.

Ce premier groupe de femmes subira un profond déracinement culturel et identitaire dans la mesure où la France de la fin du XXe siècle est très différente des pays qu'elles ont quittés. L'Afrique de l'Ouest des années 1980-1990 est une Afrique troublée, dont la plupart des pays sont sous guerres civiles, dirigés par des régimes autoritaires ou des États faillis. Là où la France de l'époque est plus ou moins stable économiquement comme socialement et offre de meilleures possibilités pour y créer un foyer. D'un point de vue culturel, ces femmes se doivent de s'adapter le plus

rapidement possible à une France très rigide sur la question de l'immigration dans les années 1990, comme nous avons pu l'expliquer précédemment avec la montée de partis politique contre l'immigration et l'existence de lois rendant plus compliquée la naturalisation française et l'obtention automatique de la nationalité française pour les enfants nés sur le territoire. Malgré ces difficultés d'adaptation, toutes les femmes enquêtées reconnaissent néanmoins avec fierté leur parcours, et la manière dont elles considèrent avoir réussies à s'adapter.

Les femmes du second groupe vont naître en France, pendant les années 1990 et le début des années 2000. Et vont pour la plupart grandir et être éduquées dans des quartiers «populaires», placées dans des établissements de zones populaires. Là où l'on attendrait de ces femmes d'être immédiatement considérées et intégrées comme françaises, on constate cependant qu'elles ne le sont pas au regard de la société selon leurs discours, et la manière dont elles vont subir une stigmatisation semblable à celle subie par les générations les plus anciennes. Et celles-ci adoptent ainsi comme leurs aînés des stratégies d'adaptation afin d'être moins disqualifiées socialement.

Dans les deux cas de figures, on fait face à un phénomène d'acculturation, chacun des parcours que nous avons pu étudier va ainsi s'établir autour de stratégies d'acculturation. Stratégies qui ne sont pas les mêmes en fonction des outils, et des possibilités de l'individu ou ici de la femme en question.

On constate également que plus la famille est installée depuis longtemps en France, plus il existe de différences entre les premiers enfants et les plus jeunes dans la manière dont ils et elles vont devoir s'adapter. Et dans chacun des entretiens que nous avons pu réaliser, les enquêtées étaient pour la plupart des filles aînées, jamais la dernière des enfants. Elles ont toutes fait la remarque que leurs plus jeunes frères et sœurs étaient bien plus «adaptés» et «intégrés» en France. Certaines ont utilisés des termes commun comme *Francisé* ou *Banthousé*²⁶ pour décrire ce phénomène pour expliquer comment les enfants les plus jeunes de ces fratries seraient plus français que leurs aînées.

2. L'adaptation comme moteur de tension dans les rapports intergénérationnels

²⁶ *Banthousé* : l'enquêtée ayant utilisée ce terme le tire du terme *Bounty* qui serait le fait d'être noir.e à l'extérieur mais blanc.he à l'intérieur en référence avec la barre de chocolat.

On constate ainsi qu'entre ces deux générations les choix de stratégies d'acculturation vont venir répondre à des logiques bien définies. La première génération, celle ayant vécu les années 1990, va manifester un attachement important au pays d'origine, et va donc davantage chercher à conserver des éléments de la culture d'origine dont elle est nécessairement plus proche que la génération suivante.

Cette différence en elle-même va justifier de la manière dont ces femmes vont s'auto-identifier et hiérarchiser les manières dont elles vont s'identifier. Lors des différents entretiens, il a été observé que peu importe la génération, ces femmes se reconnaissent dans un premier temps sous l'aune de leurs couleurs de peau: en tant que femmes noires. car c'est la première chose à laquelle on les renvoie de par leurs apparences physiques, c'est à dire que leur identité objective va influencer sur leur identité subjective. C'est sur les étiquettes suivantes qu'il existe des paradoxes et des tensions.

Les femmes de la première génération par la suite vont toutes se présenter sans exception par leurs ethnies en premier, en tant que *diakhanké, malinké, peulh*. En se présentant comme appartenant à ces groupes ethniques, elles se réclament de régions particulières de l'Afrique, et donc comme africaines de première abord. Là où en France, leurs existences passent avant tout par la manière dont elles sont tout de suite perçues uniquement que comme des femmes noires, et donc dans l'imaginaire des femmes d'Afrique dans le sens large du terme.

Ce n'est seulement qu'après dans leurs discours qu'elles parlent de leurs identités en tant que françaises. Il y aurait donc une hiérarchisation au sein même de leurs identités l'identité subjective fonctionnant sur les principes que leurs ont légué leurs pays d'origines vient avant ; alors qu'elles se sentent, en contexte française, dans l'obligation de devoir, en plus, se débrouiller avec les logiques qui sous-tendent les structures d'assignation différentielle de positions sociales. Cette place en tant que française et davantage assimilée à une finalité de parcours plutôt qu'à une réelle identité, c'est ce que l'on qualifierait d'identité sociale, un pragmatisme avec lequel ces femmes jonglent en fonction des besoins et des contextes. Dans leurs discours, être française ne correspond pas à une partie de leurs identités mais davantage à un rôle, une image qu'elles ont réussies à créer.

Là où les femmes de la seconde génération et des suivantes, après s'être reconnues comme des femmes noires parce que comme les premières c'est la

première images par laquelle elles sont perçues en France, vont se reconnaître en tant que françaises enfants d'étranger(e)s. Encore une fois, leurs apparences physiques leur imposent une hiérarchisation de leurs identités. Leurs identités françaises restent cependant ambiguës étant donné leur identité bi-nationale, la France reste cependant la manière dont elles vont se décrire après s'être décrite comme femmes noires .

La première génération va hiérarchiser leurs identités comme dans un premier temps une appartenance à leurs ethnies avant leur appartenances à une «communauté noire». Là où la seconde génération va dans un premier temps se considérer comme noire avant de se considérer comme des enfants d'étranger(e)s en France qui serait donc en partie française.

Certaines des enquêtées ont ainsi parfois dit venir du village de *Touba*, Guinée pour situer leurs origines. En expliquant que c'est de ce village que leur groupe ethnique a émergé (leur histoire commence donc avant leur naissance)er. C'est un point sur lequel beaucoup d'entre elles ont insisté. C'est à dire qu'avant de se reconnaître comme une ressortissante de leurs pays d'origines, elles se reconnaissent davantage comme membres de leurs ethnies d'origines. Là où les plus âgées manifestent un fort attachement envers leur pays d'origine, dont elles vont par exemple suivre les actualités politiques ou sociales.

Pour les deux groupes, on constate cependant que la religion fait partie intégrante de leurs identités. Issues d'une communauté musulmane pour la majorité, elles se revendiquent toutes comme des femmes musulmanes.

Ce premier chapitre vient poser le contexte des parcours de vie de ces femmes. A savoir, comment l'histoire coloniale Française dans les pays desquels sont originaires ces femmes constitue le prélude de vagues migratoires en France. Vagues migratoires premièrement économiques mais qui viennent par la suite à devenir des regroupements familiaux et qui mènent des familles entières à venir s'installer en France et à y former des communautés à part entière. Communautés dans lesquelles les différentes générations ne vont pas faire les mêmes choix d'adaptation, mais dans lesquels une reproduction des identités va tout de même se jouer. Dans un contexte dans lequel va potentiellement se jouer une dette migratoire et une préparation à un potentiel retour dans le pays d'origine. Ce retour potentiel dans le pays d'origine va venir encadrer notre second chapitre en le considérant

comme un espace à part entière dans la construction des identités chez les femmes issues de l'immigration d'Afrique de l'Ouest vers la France.

Chapitre 2 : «Le retour» comme modèle et champ de construction des identités

La migration vers l'étranger crée ouvre la possibilité d'un retour dans le pays d'origine pour les femmes qui ont migré en France et pour leurs descendances. Pour ces femmes, le retour dans le pays d'origine se fait régulièrement, lors de voyages occasionnels. Or, ce à quoi nous allons nous intéresser ici va être le retour et l'installation définitive dans le pays d'origine. Pour ces femmes, l'idée du retour agit comme une dynamique d'identité que nous cherchons à interroger. Le retour dans le pays d'origine vient constituer un événement et un champ de possibilités qu'elles vont venir mobiliser dans la construction et la transformation de leurs identités personnelles, donc subjectives. Le retour s'impose comme un imaginaire commun à la plupart de ces femmes. Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la manière dont le retour en tant que possibilité et comme espace de modification et production des identités s'inscrit dans des logiques de construction d'identité chez les femmes primo-migrantes d'Afrique de l'Ouest. Dans une seconde partie, nous nous demanderons comment et pourquoi le retour dans le pays d'origine en vient à être envisagé par ces femmes. Enfin, nous nous pencherons sur le rapport des femmes d'ascendance d'Afrique de l'Ouest avec le champ du retour. Et notamment sur les paradoxes qui se créent par rapport à leur existence dans un entre-deux des identités

1. Les primo-arrivantes et le retour dans le pays d'origine

Les primo-arrivantes d'Afrique de l'Ouest arrivent en France à la fin du XXe siècle, leurs arrivées et la longévité de leur séjour et vie en France donne lieu à une transformation durable de leurs identités. Dans leur imaginaire, le retour dans le pays d'origine reste un objectif atteignable et désiré. Leur départ du pays d'origine les plaçant dans une situation d'entre-deux dans laquelle leur migration est appréhendée comme provisoire. Cette migration est donc imaginée comme devant se conclure par un potentiel retour dans le pays d'origine. En interrogeant cet imaginaire, il apparaît que la migration leur apparaît comme de l'ordre du provisoire

dans la migration s'inscrit dans une dynamique tensionnelle entre l'absence du pays d'origine et un sentiment de redevabilité envers la France.

A. La migration appréhendée comme provisoire

1. L'absence provisoire de l'immigrée

Pour la grande majorité de ces femmes, elles sont arrivées en France de la fin des années 1980 au milieu des années 1990. Leur arrivée en France s'inscrit dans un contexte historique particulier décrit dans le chapitre précédent. Elles sont arrivées après leurs époux/compagnons, bien souvent très jeunes avec l'idée que la vie en France serait plus facile pour elles et pour leur future famille.

La migration en France en elle-même était pour elles provisoire. Provisoire car jusqu' alors, avant le début des politiques de regroupement familial, les seuls individus à migrer en France étaient des hommes qui venaient travailler en France et qui, régulièrement, retournent dans leurs pays d'origines afin de retrouver leurs familles.

Avec les politiques de regroupement familial, les restrictions en matière de politiques d'immigration imposées par le gouvernement français, et le manque de moyens financiers qui empêchent les dépenses moins nécessaires comme les voyages, les retours réguliers sont de moins en moins des possibilités pour ces femmes.

Mme Mam, 47 ans, nous explique ainsi être arrivée en France en 1994, ayant assez rapidement obtenue la nationalité française, comparée à d'autres femmes dans sa situation, Elle explique avoir eu la chance et la possibilité de retourner de manière régulière dans son pays d'origine. Ayant vécu plus de la moitié de sa vie en France aujourd'hui, elle explique que pour elle la vie en France n'aurait pas dû durer aussi longtemps, et qu'elle compte entrer de manière imminente. Sa fille Mme Nab, 25 ans, explique dans son entretien que sa mère parle de ce retour imminent depuis des années, mais que celui-ci ne s'est toujours pas organisé après une dizaine d'années.

La migration apparaît comme un processus qui s'éternise dont la finalité a toujours été et reste le retour dans le pays d'origine. Mme Mam, parle également du cas d'autres femmes appartenant à sa tontine qui sont arrivées à peu près en même temps qu'elle en France et qui aujourd'hui vivent dans leur pays d'origines de

manière quasi permanente, ne revenant en France que de manière occasionnelle, pour refaire des papiers d'identités, voir des proches et accéder à des soins médicaux plus performants.

2. Sentiment de redevabilité envers la France

Cette image du retour comme une possibilité dans laquelle ces femmes pourraient jouir à la fois de leur pays d'origine, mais aussi de services plus compétents en France apparaît comme une des conséquences du manque d'infrastructures, de stabilité politique et de services suffisamment compétents dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. Il est important de noter que la plupart de ces États ont été à un moment ou un autre des États autoritaires voire totalitaires dirigés par des dictateurs dans leurs histoires postcoloniales. Et qu'ils sont pour beaucoup encore marqués par des violences coloniales, c'est le cas de la Guinée notamment dont l'indépendance en 1958 qui a été vue comme un affront par l'État Français. Ce qui a provoqué le départ abrupt des fonctionnaires et ingénieurs français et mené à des tentatives de déstabilisation politique par les services secrets français comme c'est le cas pour l'opération Persil²⁷. Cependant, il convient de souligner qu'elles manifestent un fort sentiment d'appartenance à la France.

Mme Mam, mentionne ainsi dans son entretien, qu'elle doit tout à la France et que de fait elle se sent aussi française, qu'elle y a un emploi en CDI, ses enfants y vivent, ses ami(e)s également. Ce rapport de redevabilité qu'elle manifeste à la France se rapproche de tous les discours entendus/ recueillis lors des entretiens. Mais ces femmes plus âgées, dans leur discours et le fait qu'elles souhaitent retourner dans leurs pays d'origine, manifestent que ce sentiment d'appartenance s'apparente davantage à un sentiment de redevabilité envers la France.

Il est aussi pertinent de s'interroger sur si ce sentiment de redevabilité ne s'inscrirait pas dans une intériorisation de la violence symbolique exercée lors de la colonisation par les populations sur place. Qui mènerait les habitants d'Afrique

²⁷ Opération Persil : opérations menées par les services secrets français en 1959 afin de déstabiliser la guinée nouvellement indépendante. Les objectifs de cette opération était de déstabiliser économiquement le pays, mais aussi militairement. *. « [Guinée, histoire des violences politiques] L'opération Persil (3/22) ». RFI, 28 septembre 2022. *

française à devoir se sentir redevable à la France dans une forme de prolongation de pratiques et d'enseignements coloniaux et postcoloniaux.

Leur présence en France, et surtout la longévité de leur temps en France va être le résultat de ce sentiment de redevabilité, mais aussi de l'incertitude face à un départ qui ne serait finalement pas non plus définitif, étant donné, que toutes dans leurs discours ont expliqué vouloir revenir en France de temps à autres, et cela que ce soit pour des raisons personnelles, médicales ou administrative.

Les femmes primo-arrivantes d'Afrique de l'Ouest vers la France voient leurs migrations comme des phases provisoires de leurs vies. Provisoires pas parce qu'elles ne manifestent pas d'attachement à la France, au contraire, elles manifestent un profond sentiment de redevabilité à la France. La migration leur est provisoire car elles ont construit leurs vies en France autour d'une préparation retour dans leur pays d'origine sans s'emparer de la possibilité de rester en France.

2. Mécanisme de défense, le retour comme modalité réactionnaire

Le caractère provisoire de la migration pour les femmes issues de la première génération s'inscrit également dans la construction de mécanismes de défenses face à des problématiques comme la disqualification sociale et la stigmatisation. Dans une première partie, les notions de disqualification sociale et de stigmatisation seront analysées comme des caractéristiques justifiant de modifications des identités objectives qui dans une seconde partie seront traitées comme le terreau à l'émergence de stratégies de contournement pour ces femmes et leurs familles, stratégies dont le retour fait partie intégrante. Ces stratégies et la stigmatisation jouant également un rôle dans la construction de leurs identités objectives comme subjectives

A. Disqualification sociale et stigmatisation

1. Stigmatisation : une hérédité sociale

Pour les femmes de première génération, la migration est un processus transitoire qui s'inscrit dans un sentiment de redevabilité envers la France et de culpabilité, nourri par l'absence dans le pays d'origine. Cette manière d'envisager

leur migration comme provisoire n'est pas uniquement liée au fait qu'elles ne considéraient pas du tout la possibilité de rester vivre de manière définitive en France, mais au fait qu'elles ne sentent pas totalement chez elles en France. Ce sentiment semble être la conséquence des identités objectives qu'on leur assigne participant à leur faire sentir qu'elles sont perçues comme différentes en France.

Erving Goffman définit la notion de stigmaté²⁸ comme étant le discrédit sur l'identité sociale d'un individu, survenue lors d'une interaction. Une différence entre ce que l'on attend normativement d'un individu et sa propre identité. Il y aurait, selon Goffman, trois types de différence qui mènent au stigmaté : les différences physiques, les différences de caractères et les différences tribales (religion, la nationalité, etc.). La stigmatisation correspondrait au processus par lequel un individu subit un déclassement de par un stigmaté qu'il présenterait. Dans le cas présent, le stigmaté subi par ces femmes, serait à la fois leur couleur de peau, leur religion (musulmanes ont le rappelle) et leurs origines étrangères à l'occident, donc chacune des «tares» mentionnées par Goffman comme stigmatés.

Le processus de stigmatisation en lui-même indique l'existence d'une forme de stigmatisation. Le fait est, que pour ces femmes, la stigmatisation va se faire sur un processus long, qui va perdurer dans le temps, et cela, alors même qu'elles vivent en France depuis environ trente ans en France. Cette analyse et ce regard extérieur sur leurs personnes, leurs identités objectives finalement renvoient à une différenciation de leurs personnes, une stigmatisation de longue durée qui va venir se transmettre aux générations suivantes.

Abdelmalek Sayad parle de ce phénomène dans la trilogie des *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*. L'auteur y parle du phénomène par lequel l'immigration au départ prévue comme provisoire au travers de l'immigration pour le travail, devient une immigration familiale et de fait crée de nouveaux schémas d'altérations des identités. Dans lequel, les immigrant(e)s de première génération seraient dans un flou constant, dans un transit migratoire, un entre-deux ou une étape avant de pouvoir retourner dans leur pays d'origine. Et que même après avoir passé des années dans le pays d'accueil, iels ne sont toujours pas perçus comme appartenant au pays d'accueil. Mais également que dès lors qu'iels retournent vivre dans leur

²⁸ Plumauzille, Clyde, et Mathilde Rossigneux-Méheust. « Le stigmaté ou "La différence comme catégorie utile d'analyse historique" ». *Hypothèses* 17, n° 1 (2014): 215-28.

pays d'origine, iels ne sont plus perçus comme des habitant(e)s du pays d'origine mais comme des absents²⁹.

Les caractéristiques physiques, religieux, ethniques considérés comme des stigmates, sont transmis à la génération suivante, car comme Abdelmalek Sayad l'explique, l'obtention de la nationalité française en elle-même ne suffit pas à combler les marqueurs de la différence que l'on peut retrouver chez les générations suivantes³⁰.

2. L'identité objective face à la disqualification sociale et double-peine

Cette hérédité de la stigmatisation, par la transmission de caractéristiques physiques et sociales à la descendance, se traduit dans les générations suivantes par des formes de disqualifications sociales. Le cas de la disqualification scolaire entre ainsi dans le cadre cette disqualification sociale. L'enquête a permis de mettre en lumière des similitudes entre les parcours des jeunes femmes de la seconde génération.

Des parcours scolaires souvent menés en zone d'éducation prioritaire, dans des quartiers dits populaires dans lesquels ces femmes de seconde génération ou plus mentionnent pour la plupart avoir subi des marques de discriminations qui peuvent être assimilées à des marques de disqualification sociale. Andrea Rea et Maryse Tripiier parlent de la disqualification sociale comme un affaiblissement et une rupture des liens de l'individu à la société, qui mène à une perte de reconnaissance sociale qui pousse l'individu à se sentir vulnérable face à l'avenir et à se sentir victime du regard négatif d'autrui sur lui ou elle. Elles décrivent ce phénomène comme important dans les ZUP (Zone à urbaniser en priorité)³¹ et les ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire)³² dans le chapitre 6 de *Sociologie de l'immigration*³³.

²⁹Sayad Abdelmalek et Bourdieu Pierre. *La double absence: des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Points Essais. Paris: Éditions Points, 2014.

³⁰ Rideau-Kikuchi, Catherine. « Comptes rendus. Abdelmalek Sayad. La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré. Paris, Éd. du Seuil, [1997] 1999, 437 p. » *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 75e année, n° 3-4 (2020): 867-70.

³¹ ZUP : Procédure administrative d'urbanisme venant répondre à la demande croissante de logement depuis 1958 « Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0003 du 04/01/1959 (accès protégé) ». Consulté le 25 mai 2023.

³² ZEP : Zone dans lesquelles des mesures spéciales sont prises pour limiter les inégalités d'accès à l'enseignement. « Circulaire n° 81-238 : Création des zones prioritaires ». Consulté le 25 mai 2023.

³³ Rea, Andrea, et Maryse Tripiier. « VI. Classe, genre et ethnicité en France », 72-85. Repères. Paris: La Découverte, 2008.

Elles y présentent la manière dont les enfants d'immigrés sont bien souvent poussés vers des filières d'études supérieures courtes (bac+3) ou des baccalauréats technologiques. Ce fut notamment le cas d'une des enquêtée : Mme Nab, 25 ans, qui lors de sa première année de lycée, avec des résultats scolaires moyens voir bon, s'est vue refuser l'accès à l'année de Première si elle refusait le redoublement ou la réorientation dans une filière technologique dans un baccalauréat ST2S. Elle raconte ainsi comment elle a choisi le redoublement, et comment elle a fini par obtenir son Master. A cette disqualification sociale, il est important de souligner comme le fait Andrea Rea dans une réédition de ce même chapitre qu'il existe d'importantes différences dans la réussite de leurs études entre les descendantes et les descendants d'immigré(e)s. Les descendantes d'immigrés s'en sortent bien mieux dans leurs études³⁴ que leurs pairs masculins.

Une raison à cela pourrait être qu'une pression plus importante est posée sur les jeunes femmes de ces communautés par leurs parents. Élément mentionné à de nombreuses reprises par nos enquêtés. Et qui va de pair avec la notion de double-peine que Maryse Trypier et Andrea Rea développent en s'appuyant sur les travaux d'Abdelmalek Sayad dans le chapitre 5 de l'ouvrage que nous avons précédemment cité, la double-peine constituerait le fait pour un(e) descendant(e) d'immigré(e)s ou un(e) immigré(e) d'avoir à subir des conséquences pour sa faute et pour le fait d'avoir commis une faute en tant que descendant(e) d'immigré(e)s ou en tant qu'immigré(e). Elles y parlent d'une "boîte à attitude" que l'on attend de la part d'immigré(e)s et de leurs descendant(e)s³⁵. Attitudes qui feraient oublier une première faute qui serait celle d'avoir immigré mais qui serait immédiatement effacée dès la moindre autre faute commise. Chaque erreur commise reviendrait à en commettre deux : avoir commis une faute, et avoir commis une faute en tant qu'immigré(e). Rapportées au milieu scolaire, les familles vont apporter une pression à leurs enfants, à leurs filles pour qu'elle ne commette aucune faute, pour ne pas porter le poids de cette double-peine. Ce type de stigmatisation dans le milieu scolaire et professionnel, la double-peine en elle-même devient un facteur servant à

³⁴ Rea, Andrea. « VI / Intégration et discriminations en France », 3e éd.:69-82. Repères. Paris: La Découverte, 2021.

³⁵ Rea, Andrea. « V / La sociologie de l'immigration en France et en Europe : une lente constitution », 3e éd.:57-68. Repères. Paris: La Découverte, 2021.

justifier le retour comme argument pour ces familles souhaitant le retour dans leur pays d'origine.

L'existence de stigmates chez les populations issues de l'immigration participe à la création d'identités objectives altérées par les stigmates qu'on va leur renvoyer, qui vont se transmettre aux générations les plus jeunes. A la fois au travers des socialisations primaires offertes aux enfants d'immigré(e)s qui vont intérioriser des normes et des stigmates dans leur socialisation, mais aussi par le biais d'un regard extérieur disqualifiant que la société porte sur ces enfants et leurs familles. Ce qui les pousse à mettre en place des stratégies de contournement : l'investissement de l'espace imaginaire du Retour en est ici un exemple.

B. Contournement et stratégies d'évitement

1. Stratégies d'évitement et de contournement de la stigmatisation dans l'éducation de la plus jeune génération

Les individus subissant la stigmatisation voient leurs identités objectives altérées, il convient ainsi de s'interroger sur la manière dont ces individus s'organisent pour contourner et éviter une stigmatisation contre laquelle ils ne peuvent se détacher complètement car celles-ci font partie intégrante de leurs caractéristiques comme c'est le cas d'une couleur de peau, d'une origine ethnique ou d'une religion.

Les enquêtées, dans le cadre de l'éducation de leurs enfants ou dans leur propre éducation ont développé(e)s des stratégies pour ainsi pallier la disqualification scolaire notamment. Dans le cadre de la double-peine mentionnée par Abdelmalek Sayad ou Andrea Rea, l'éducation offerte à la seconde génération de familles d'immigrant(e)s va s'organiser autour d'interdits, de règles afin de «protéger» les enfants selon les dires des enquêtées les plus âgées. Une des enquêtées de la seconde génération nous explique ainsi ses parents lui ont répétés tout au long de sa jeunesse comment en tant que femme noire elle aurait toujours à fournir deux fois le travail attendu d'elle pour que son travail soit considéré comme suffisant. Ce type de comportement se ressent ainsi dans la sphère scolaire, comme nous l'avons également montré précédemment.

Le risque de la double peine dans le milieu scolaire pousse également les familles à s'organiser d'une autre manière, en poussant dans un premier temps

l'enfant vers l'excellence, mais aussi en évitant les milieux scolaires dans lequel l'enfant d'immigré(e)s va être ethnicisé, et y être considéré comme déviant par le système scolaire comme c'est le cas dans les écoles de ZEP. Les familles vont tenter d'échapper à cette disqualification en réalisant des dérogations de cartes scolaires ou en plaçant leurs enfants dans des établissements privés. C'est le cas d'une des enquêtées : Mme Nab 25 ans a ainsi poursuivie ses études, de la maternelle au baccalauréat dans un établissement privé catholique, et cela alors même que sa famille est de confession musulmane.

Agnès Van Zanten explique ainsi que la mixité sociale dans le milieu scolaire n'est pas toujours bien perçue comme un facteur de réussite scolaire pour les familles³⁶. Dans le cas des enquêtées, c'est le regroupement avec d'autres enfants issus de l'immigration et mis à l'écart par le système scolaire qui pousse les parents à contourner les cartes scolaires. Andrea Rea et Maryse Tripiier parlent ainsi d'une «frontière symbolique» qui pousserait ces familles issues de l'immigration à se tourner vers un contre entre-soi (au lieu de chercher à rester entre individus issus de l'immigration iels vont chercher à se tourner vers l'extérieur), à tenter d'écarter leurs enfants de cet entre-soi forcé par la découpe des cartes et zones scolaires.³⁷

Ce type de situation où les enfants sont scolarisés dans des établissements où ils et elles sont différents physiquement mais aussi socialement, et parfois assez mal vécus par les enfants en question, et cela d'autant plus au début des années 2000. Mme Nab raconte lors de son entretien comment il a été difficile pour elle d'évoluer dans un établissement privé catholique où elle faisait partie des rares enfants non-blanc de l'établissement avec son frère aîné. Elle explique avoir dû faire face à des comportements parfois néfastes et des injures de par sa couleur de peau, même si moins que son frère. Et comment son plus jeune frère lui aussi scolarisé dans le même établissement plus tard à dû être changé d'établissement après plusieurs années de harcèlement et une réaction inadéquate de l'établissement quant à ses difficultés scolaires. S' il existe des stratégies de contournement dans le milieu scolaire notamment, le retour est également considéré comme une stratégie de contournement des stigmatisation pour les familles issues de l'immigration.

³⁶ Zanten, Agnès van. « Le choix des autres. Jugements, stratégies et ségrégations scolaires ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 180, n° 5 (2009): 24-34.

³⁷ Rea, Andrea, et Maryse Tripiier. « VI. Classe, genre et ethnicité en France », 72-85. Repères. Paris: La Découverte, 2008.

2. Le retour comme réponse à la stigmatisation

En parallèle de ces stratégies de contournement, les familles issues de l'immigration forment et préparent leurs enfants à un potentiel retour dans leur pays d'origine. L'éducation, le choix des études scolaires, et utilisé par les parents pour promouvoir le retour dans le pays d'origine. Plusieurs de ces familles vont ainsi amener les enfants de la seconde génération dans de multiples voyages dans leur pays d'origine, à la fois pour partager leurs cultures mais aussi pour mener la seconde génération à tisser des liens avec le pays d'origine.

Une des enquêtées explique comment ses parents lui ont permis d'avoir un stage auprès du ministère du tourisme dans son pays d'origine (la jeune femme en question dispose d'un diplôme dans l'événementiel) ou encore comment ceux-ci ont permis à son frère aîné d'obtenir un stage dans une grande banque du pays. Les parents font ainsi de leur possible pour créer des liens professionnels entre leurs enfants et leur pays d'origine. Il est important de souligner que cette famille est considérée comme moyenne en France mais comme très aisée en termes de capital économique mais aussi humain dans le pays d'origine. Le retour ici, vient répondre à la problématique de la dette migratoire. Mme Mam, 47 ans, explique ainsi qu'elle souhaite que ses enfants aillent travailler et vivre en Guinée (son pays d'origine), car elle estime que la vie y est plus facile, qu'il y a moins de chômage, que la vie y est moins chère mais surtout que les diplômes français y auront bien plus de valeur qu'en France .

Ce discours, répété par les autres enquêtées, mobilise les problématiques de l'inflation, et de l'inflation des diplômes pour justifier du retour dans le pays d'origine. En arguant également que la vie dans le pays d'origine y est plus accueillante pour les africain(e)s (discours de Mme Kar, 52 ans, vivant désormais de manière semi-permanente en Guinée)... La stigmatisation devient ainsi un argument pour valoriser l'intérêt d'un retour.

L'appréciation négative de certains attributs physiques (religieux, ethniques, etc...) est à l'origine de la stigmatisation des populations issues de l'immigration. Ces attributs, un fois convertis en stigmates, sont transmis aux générations suivantes de manière par la génétique mais aussi par la reproduction des identités. Ce qui va participer à l'altération de leurs identités objectives car le stigmate va venir intervenir dans la manière dont ces individus vont être perçus dans un regard

extérieur. Pour répondre à cette stigmatisation, les familles issues de l'immigration vont s'organiser en stratégies de contournement face à la disqualification sociale. Le retour, comme espace imaginaire, va constituer une des stratégies de contournement. D'autant plus que la disqualification sociale et la stigmatisation viennent définir un bassin d'arguments nourrissant cet espace imaginaire du retour pour ces familles. Cependant, s'il existe une stigmatisation en France, une autre forme de stigmatisation existe en parallèle dans le pays d'origine, et cela notamment pour les femmes qui ne sont pas de première génération.

3. Femmes d'afro-descendance, le retour-dilemme

Pour les femmes qui ne sont pas des primo-arrivantes en France mais qui sont nées en France de parents d'origines immigrantes comme c'est le cas ici, le retour vient constituer un espace différent de celui de leurs aînées. Leurs identités vont rester ambiguës et partagées entre un territoire qui est celui de leurs naissances, et un territoire dont elles estiment être originaire dans leurs discours. Dans une première partie, les notions de l'entre-deux et de l'ambiguïté de leurs identités seront traitées dans le champ du retour. La seconde partie traitera des enjeux du retour dans la construction de leurs appartenances et de la manière dont le retour peut pousser à l'émergence de revendication identitaire.

A. Double-nationalité et double-identité les enjeux de l'entre-deux

1. Regards du pays d'origine : des enfants perçues comme française

Les familles amenant régulièrement leurs enfants dans des voyages dans leur pays d'origine (dans le cas de nos enquêtées aux familles plus aisées), les femmes de seconde génération et plus ont eu la possibilité de se familiariser avec leurs pays d'origine. Elles ont pu y voir qu'elles n'étaient pas perçues comme des membres à part entière du pays d'origine. Ce type de retour se faisant principalement sous forme de voyages lors des vacances scolaires, ces enfants apparaissent comme des touristes dans le regard des locaux. Cela se ressent notamment dans leurs discours, où elles évoquent leurs retours dans ces pays comme à «l'été, au soleil, les vacances» comme le cite une enquêtée lors de son entretien.

Ce premier regard porté sur ces femmes des plus jeunes générations s'accompagne d'attentes différentes et de stéréotypes portés par les locaux. Ceux-ci considèrent ces descendants de ressortissants comme des enfants étrangers qui pour certains et certaines ne seraient que de pâles copies des habitants du pays d'origine. Plusieurs des enquêtées ont ainsi expliqué être appelée des "Taiwan³⁸", en référence au fait qu'elles ne seraient que des copies de bas de gamme des femmes de leurs pays d'origine. Les attentes envers les femmes étant d'ailleurs supérieures aux attentes envers les hommes dans le pays d'origine ne vont pas s'aligner avec la réalité de l'éducation offerte en France. Car même s'il existe bel et bien des différences dans l'éducation et la socialisation primaire des plus jeunes générations, cet écart est moins important en France. Une de nos enquêtées explique ainsi que même si la situation vis à vis des inégalités de genre n'est pas parfaite en France, elle reste pourtant plus souple et supportable que les inégalités de genre dans les pays d'Afrique de l'Ouest.

Ce regard péjoratif du pays d'origine porté sur les descendant(e)s d'immigré(e)s dans le pays d'origine est illustré par Abdelmalek Sayad dans le tome 2 de sa trilogie *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*³⁹. Il y explique comment les descendant(e)s d'immigré(e)s sont perçu(e)s comme des étranger(e)s par leurs propres familles dans le pays d'origine et parfois même par leurs propres parents. En s'appuyant sur une série d'entretiens avec une femme du nom de Zaohua, une femme d'origine algérienne ayant grandi en France «[...]Alors, quand c'est comme ça, on s'en fout, on charge les filles des émigrés tant qu'on peut, on leur met tout ce qu'on peut sur le dos : elles sont comme ça, c'est ça l'éducation de France ! Ce n'est pas une Algérienne[...]»(p.32) Ce regard porté sur ces femmes descendantes de l'immigration, est également une forme de stigmatisation jouant sur la manière dont leurs identités objectives se construisent. Elles vont être renvoyées à un position étrangères dans un pays qui est également censé être le leur, ce qui va participer à créer une instabilité et une dualité au sein de leurs identités.. Et cela d'autant plus dans le cadre du retour dans le pays d'origine où elles sont perçues comme des enfants étrangères à leur pays d'origine.

³⁸ *Taiwan* : terme renvoyant à l'idée d'un(e) enfant né(e) à l'étranger et qui ne serait pas capable de faire les choses aussi bien qu'un(e) enfant né(e) dans le pays d'origine. En référence aux produits manufacturés à Taiwan qui seraient de moins bonne qualité que les produits manufacturés en Chine.

³⁹ Sayad Abdelmalek et Spire Alexis. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité* . 2. *Les enfants illégitimes*. Cours et travaux. Paris: Raisons d'agir éditions, 2006.

2. Regards du pays d'accueil : des femmes perçus comme étrangères

De la même manière que ces jeunes femmes peuvent être perçues comme des étrangères dans leurs pays d'origine, elles le sont également en France. Subissant la stigmatisation comme leurs aîné(e)s, nos enquêtées racontent pour la plupart comment elles subissent cette stigmatisation. Elles vont ainsi être stigmatisées dans leurs identités objectives sur des caractéristiques physiques comme la couleur de peau, leurs noms et prénoms seront aussi convertis en stigmates. Elles peuvent également subir une stigmatisation sur des éléments que l'on aurait pu considérer comme appartenant à leurs identités subjectives comme leur religion, qui devient une caractéristique de leurs identités objectives dès lors qu'elles prennent la décision de porter le voile islamique notamment.

La couleur de peau dans le cas de ces femmes constitue un facteur majeur de stigmatisation, et selon leur discours cela explique pourquoi elles sont perçues comme étrangères. Si elles s'identifient par leur couleur de peau c'est en partie parce que l'identité objective qu'on leur assigne les y convie. Et notamment au travers de la fameuse question du «Tu viens d'où ?», que plusieurs enquêtées ont mentionnées. Question qui pourrait renvoyer à l'idée qu'elles ne peuvent pas être considérées tout simplement comme de «véritables» françaises car elles «doivent venir d'ailleurs» dans ce qu'elles ressentent dans leurs interactions avec la société française.

Ce flou autour de l'identité des personnes de couleur noire en France s'accompagne de stéréotypes et d'images péjoratives que l'on va leur attribuer et qui viennent perturber la construction de leurs identités objectives. Ce qui va pousser ces femmes à chercher à respecter encore plus les normes qui sont attendues d'elles, et à pour la plupart chercher à ne pas dévier de ce à quoi la «bonne française» va correspondre, pour échapper à la double-peine.

La double appartenance et la double identité de ces femmes descendantes d'immigré(e)s correspond à une altérité des identités objectives qui vont dans le cadre du retour poser la question de leurs identités d'où se trouvent leurs «véritables maison». Une des enquêtées mentionne ainsi qu'en tant qu'enfant d'immigré(e)s, elle serait une «sans-maison». Cela rend compte d'une instabilité au sein même de

leurs identités subjectives, à savoir au-delà du regard que l'on pose sur elle qui donne lieu à leurs identités objectives. Cette instabilité vient donner lieu à des revendications et des questionnements qui seront traités dans la partie suivante

B. L'appartenance et la revendication dans la construction d'identité

1. La question du retour et son enjeu pour la nouvelle génération

Le retour dans le pays d'origine pour la première génération entre dans la continuité d'une migration qui leur apparaît comme temporaire dès le début, là où pour les générations suivantes le retour est vu comme "une porte de sortie" plutôt qu'un réel objectif comme cela peut l'être pour la première génération. Une porte de sortie à laquelle ils et elles sont préparés depuis leur naissance par leurs parents. Les générations les plus âgées vont leur apprendre la langue du pays d'origine par exemple, chacune de mes enquêtées parlant ainsi plusieurs langues du pays d'origine en plus de la bilinguïté attendue du système scolaire français pour les enquêtées les plus jeunes. On va leur inculquer des valeurs, leur présenter des contacts présents sur place, les pousser à épouser des hommes entretenant un lien avec le pays d'origine. Tout va être réalisé pour pousser ces jeunes femmes au départ pour leur pays d'origine.

Au fil des entretiens, nous avons néanmoins pu constater que le retour dans leurs pays d'origine pour les plus jeunes générations n'est pas nécessairement appréhendé de manière positive, comme une possibilité sérieusement envisagée. En plus du rejet qui leur est offert par la population locale, ces jeunes femmes expliquent le retour définitif comme fortement improbable. Et cela en conséquence notamment de mauvaises expériences lors de séjours sur place mais aussi par le manque de confort et/ou de stabilité possible dans le pays d'origine. Cependant, si nos enquêtées des générations les plus jeunes n'ont pas mentionné la possibilité d'un retour qui serait autre chose que temporaire. Elles ont néanmoins pour beaucoup d'entre elles évoquer les parcours de certain(e)s de leurs pairs qui ont choisi le retour, et se sont établis de manière permanente en Afrique. On constate ainsi que le retour en tant que tel est une espace qui divise, de manière intergénérationnelle mais aussi de manière intra-générationnelle.

2. La place de la revendication dans la construction de l'identité

Pour ces jeunes femmes descendantes d'immigré(e)s, la question de l'identité et de leur place va être ambiguë, leur position en tant qu'individu «sans maison» comme le mentionne Mme Ben une de nos enquêtées, 28 ans, va pousser certaines d'entre elle à se chercher et à revendiquer une identité propre. Toutes nos enquêtées mentionnent le fait d'avoir inclus cette coexistence des cultures dans leurs identités et d'en éprouver une certaine fierté.

Et si la stigmatisation pousse et a poussé ces femmes à adopter des stratégies d'adaptation et de contournement pour répondre à la stigmatisation, il convient de noter que certaines ont dans leurs entretiens affirmé ne pas subir de stigmatisation ou de discrimination particulière. Ce qui nous pousse à nous interroger sur la perception de la stigmatisation sur la construction d'identité. La stigmatisation en tant que telle constitue également un facteur pouvant mener à la volonté de revendication d'identité. De se ressaisir de problématiques et de dynamiques concernant leurs conditions de vie et leurs caractéristiques en tant que femmes issues de l'immigration. Problématiques qui viennent nourrir des profonds sentiments d'injustices comme nous avons pu le remarquer chez plusieurs enquêtées.

Ce sentiment de persécution participant à un processus de disqualification sociale pour certain(e)s va venir à l'inverse nourrir une politisation de ces problématiques. Audrey Celestine parle ainsi dans le même registre de la manière dont les minorités et les groupes d'immigrant(e)s vont se constituer en tant que sujet politique⁴⁰ dans «La Fabrique des identités : L'encadrement politique des minorités caribéennes à Paris et New-York». La politisation de l'immigration mais surtout des descendant(e)s d'immigré(e)s de ces sujets passe par des déclencheurs comme le décès d'Adama Traoré ou celui de Zyed et Bouna. Abdelmalek Sayad traite de cette politisation dans *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité : les enfants illégitimes*. Il explique que les enfants d'immigré(e)s sont renvoyés à leurs identités avec une forme de paternalisme politique et une stigmatisation. Pour ces enfants il est donc nécessaire de passer par la revendication civique «*Nous appellerons « droits civiques » le droit d'exister en tant qu'immigré, mais sans que cette existence soit*

⁴⁰ Célestine Audrey. « La fabrique des identités: l'encadrement politique des minorités caribéennes à Paris et New York ». Questions transnationales. Éditions Karthala Sciences Po Aix, 2018.

subordonnée à quelque autre finalité extérieure à elle, à quelque autre finalité qu'elle-même. C'est le droit d'exister en soi, d'exister légitimement, sans que cette existence soit l'objet d'une nécessaire justification – fournie, cela va de soi, par le travail –» (p.17)⁴¹ Les émeutes et les mobilisations sociales qui ont suivi les éléments déclencheurs précédemment cités ont permis de soulever des questions importantes sur la question de la couleur de peau en France, mais aussi sur la place des populations issues de l'immigration.. Les enquêtées de seconde génération particulièrement informées sur le sujet parlent ainsi de ces mouvements comme nécessaires face à une forme de mépris qui leur est montré par la société française. Elles parlent de mouvements comme celui autour du Comité Adama ou du mouvement Black Lives Matter comme des mouvements qu'elles soutiennent dans le cadre de leurs identités en tant que femmes noires et de femmes descendantes d'immigré(e)s. Pour ces femmes afro-descendantes, dont l'identité objective est modifiée, la revendication vient jouer le rôle d'autre alternative au retour en participant de l'altération de l'identité dans une dynamique de combat plutôt que de fuite⁴² face à la stigmatisation.

Les femmes d'afro-descendance ne vivent et ne subissent pas leurs identités objectives de la même manière que les femmes de première génération. Ces afro-descendantes doivent répondre à un regard altéré sur elles, qui les poussent à ne pas considérer le retour de la même manière que leurs aînées, car la dualité au sein même de leurs identités et appartenances s'inscrit dans une instabilité de l'identité, dans laquelle elle n'aurait pas de véritable territoire-maison. Ce qui pousse à réimaginer et questionner le retour en tant que tel et à envisager des alternatives comme celle de la revendication civique en France.

Le Retour en tant que tel constitue un champ à part entière qui est source de tension et de paradoxes. Pour la première génération, le retour est envisagé comme la seule finalité possible car la migration est perçue comme temporaire, mais qui de manière paradoxale est constamment repoussée, et remise en question par des sentiments d'attachement à la France chez les primo-migrantes qui s'estiment

⁴¹ Sayad Abdelmalek et Spire Alexis. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité . 2. Les enfants illégitimes*. Cours et travaux. Paris: Raisons d'agir éditions, 2006.

⁴² Réponse fuite-combat : théorie physio-psychologique selon laquelle face au stress, l'animal comme l'individu choisirait le combat ou la fuite Silvestre, Michel. « Approche intégrative inter et intra du trauma ». *Thérapie Familiale* 35, n° 2 (2014): 227-43.

redevable à l'État français. Le Retour vient également répondre à la stigmatisation et la disqualification sociale subie et vécue par ces femmes et leurs familles. Le retour constituant une forme de modèle de contournement parmi d'autres, développés par les familles issues de l'immigration. Cependant, il est nécessaire de noter que les femmes descendantes d'immigré(e)s, comme c'est le cas de mes enquêtées, se positionnent différemment de par la dualité au sein même de leurs identités objectives, lesquels partagent des similitudes et qui les placent dans une position d'étrangères. Elles sont perçues comme étrangères en France et dans leurs pays d'origine. Ce qui les poussent à envisager d'autres alternatives face à cette forme de stigmatisation, et à voir le retour de manière différente, et à moins l'envisager que leurs aînées. Les femmes de seconde génération vont en conséquence parfois avoir recours à la revendication de droits civiques pour se créer une appartenance et un «droit d'exister» en France comme l'explique Abdelmalek Sayad.

Lors du premier chapitre, la question de l'identité chez les femmes issues de l'immigration d'Afrique de l'Ouest est traitée à l'aune de l'histoire coloniale et postcoloniale. L'identité objective et subjective de ces femmes se construit dans une appartenance à une histoire, celle de leurs pays d'origines mais aussi de leurs arrivées ou celle de leurs parents en France. La construction de cette identité passant par la reproduction et la production d'identité à travers des espaces comme celui de la tontine, qui vont permettre aux générations les plus âgées d'envisager et d'évoluer dans un espace de préparation au retour, mais aussi de communiquer, partager et préparer au retour les générations les plus jeunes. Ce qui permet d'observer que le retour n'est pas assimilé et apprécié de la même manière en fonction de la génération que l'on étudie. Le retour dans la construction de l'identité va venir servir d'espace de production, reproduction des identités, mais aussi d'espace social.

Le second chapitre vient mobiliser les éléments précédemment abordés de manière davantage générationnelle. Il est ainsi constaté que la première génération traite la migration comme un espace temporaire dont le retour serait la finalité de manière théorique. Cependant, des paradoxes se manifestent dans ce paradigme, la migration temporaire devient une période qui va s'éterniser et des sentiments d'attachement à la France vont se manifester. Le retour vient ainsi intervenir non plus comme une simple volonté de «retourner chez soi» mais comme réponse à une stigmatisation et une disqualification sociale, en tant que modalité de contournement. Pour les générations suivantes, la notion du chez soi vient être perturbée par la coexistence d'une double identité et appartenance au pays d'origine et à la France, mais aussi par un regard péjoratif des deux entités sur ces femmes d'afro-descendance. Ce qui mène à l'émergence d'une autre réponse à la stigmatisation qui va être celle de la revendication et de la réappropriation de leurs identités dans le cadre de revendications civiques.

La construction de l'identité des femmes issues de l'immigration se fait autour de l'espace du retour. Le retour apparaissant comme perspective, une possibilité, comme espace de production et reproduction des identités, comme réponse à la stigmatisation et à la disqualification sociales.

Ce qui vient poser la question des autres perspectives permettant d'analyser la construction de l'identité des groupes issus de l'immigration. D'autres

perspectives peuvent être utilisées pour analyser la construction des identités subjectives au travers de la psychologie notamment, mais aussi de la philosophie. L'analyse ici effectuée s'étant principalement articulée autour de la question de la stigmatisation, le regard pourrait ainsi se tourner de manière intersectionnelle sur la manière dont les individus issus de l'immigration et notamment les femmes, en viennent à se construire leurs identités en parallèle de mouvement comme l'afro-féminisme qui appartiennent à ce que l'on qualifie de féminisme postcolonial, comme le mobilise certaines autrices comme Elsa Dorlin, Gayatri Spivak ou Fatima Mernessi.

Les discours communautarisants ne permettent pas de comprendre les dynamiques de production et de reproduction des identités au sein des groupes qu'ils cherchent à stigmatiser.

Annexes

1. Grilles d'entretien

Grille d'entretien femme d'ascendance immigrante

I/ Construction de l'identité

Comment est-ce que ta famille est arrivée en France ? Quand ?

D'où venaient-ils à l'origine ?

Est-ce qu'aujourd'hui tu conserves des liens avec ce pays ? Comment les décrirais-tu ?

Y es-tu retournée récemment ?

Comment ressens-tu le fait de vivre en France ?

Comment est-ce que tu te positionnes/te considères-tu par rapport à la France ? Et ton pays d'origine ?

Comment considères-tu le fait d'être une descendante d'immigrant.e ? Si oui, dans quel sens/mesure ?

Comment as-tu vécu ton enfance en tant que descendante d'immigrant.e en France ?

As-tu des enfants ?

- Si oui :

Leur éducation est-elle semblable à celle que tu as eût ? Dans quelle mesure ?

Comment appréhendes-tu la manière dont tu les as éduqués ?

En tant que femme d'origine immigrante en France, penses-tu que ton genre à une influence sur le regard que la société française pose sur toi ? Et le regard de ton pays d'origine ?

Comment est-ce que tu ressens les attaques envers les immigrants ?

Considères-tu la possibilité d'aller vivre dans ton pays d'origine ? Ou de quitter la France ?

II/ Construction de l'identité au sein de « groupes »

Fais-tu parti d'un groupe ou d'une association liée à tes origines ?

En fonction de la réponse : **Si oui** →

Qu'est-ce qui t'as poussé à rejoindre ce groupe ?

Est-ce que tu pourrais me dire plus sur la vocation de ton groupe ?

Quel est ton rôle au sein de ce groupe ?

Ton groupe rencontre-t-il des difficultés particulières ?

Si non →

Es-tu actuellement en contact avec des ressortissants de ton « pays d'origine » ?

Comment êtes-vous entré(e)s en contact ?

III/ Oublis/commentaires retour

En fonction de ce qu'on aura pu tirer de l'entretien, ce sera le moment de rebondir sur certains points qui auraient pu et qui ont été soulevés.

I/ Construction de l'identité

Comment est-tu arrivée en France ? Quand ?

Es-tu arrivée seule en France ? Avec de la Famille ? Des ami(e)s ?

D'où viens-tu à l'origine ? Est-ce une grande ville ? Une ville moyenne ? La campagne ?

Est-ce qu'aujourd'hui tu conserves des liens avec ce pays/ région d'Afrique ?

Comment les décrirais-tu ?

Y es-tu retournée récemment ?

Comment ressens-tu le fait de vivre en France ?

Comment est-ce que tu te positionnes/te considères-tu par rapport à la France ? Et ton pays d'origine ?

Comment considères-tu le fait d'avoir émigré en France ? Si oui, dans quel sens/mesure ?

Comment s'est déroulé ton parcours depuis que tu es arrivée en France ?

As-tu des enfants ?

En fonction de la réponse : **Si oui** :

Leur éducation est-elle semblable à celle que tu as eût ? Dans quelle mesure ?

Comment appréhendes-tu la manière dont tu les as éduqués ?

- Les enfants sont adultes

Peux-tu m'en dire plus sur tes enfants ? Sur leur parcours ?

Tes enfants vivent-ils en France ?

En tant que femme d'origine immigrante en France, penses-tu que ton genre à une influence sur le regard que la société française pose sur toi ? Et le regard de ton pays d'origine ?

Comment est-ce que tu ressens les attaques envers les immigrants ?

Considères-tu la possibilité de retourner vivre dans ton pays d'origine ?

II/ Construction de l'identité au sein de « groupes »

Fais-tu parti d'un groupe ou d'une association liée à tes origines ?

En fonction de la réponse : **Si oui** →

Qu'est-ce qui t'as poussé à rejoindre ce groupe ?

Est-ce que tu pourrais me dire plus sur la vocation de ton groupe ?

Quel est ton rôle au sein de ce groupe ?

Ton groupe rencontre-t-il des difficultés particulières ?

Si non →

Es-tu actuellement en contact avec des ressortissants de ton « pays d'origine » ?

Comment êtes-vous entré(e)s en contact ?

III/ Oublis/commentaires retour

En fonction de ce qu'on aura pu tirer de l'entretien, ce sera le moment de rebondir sur certains points qui auraient pu et qui ont été soulevés.

2. Retranscription entretien Madame Ben

Entretien avec Mme Ben - Immigrante de seconde génération

Fatoumata : Moi je travaille là, mon mémoire en gros sur comment des femmes ouest-africaines se construisent leurs identités en France

Mme BEN : D'accord, mais quand tu dis femmes d'Afrique de l'Ouest, moi je suis née ici ? Mais tu travailles sur celles qui sont nées là-bas ou ici ?

Fatoumata : Justement, je travaille à la fois sur celles qui sont nées ici, et leurs mères qui sont nées à l'étranger donc en Afrique de l'Ouest et qui sont venues vivre ici. Sur la génération d'avant, et sur celles qui sont nées ici Je ne vais pas trop t'expliquer les données que moi je cherche, parce que ça peut changer ton discours ... Pour commencer, je te remercie de me laisser t'enregistrer. Du coup est-ce que tu peux rapidement te présenter s'il-te-plait ?

Mme BEN : Alors, moi je m'appelle Mme Ben, j'ai 28 ans. Et voilà quoi.

Fatoumata : Okay, alors pour commencer l'entretien, ça va se faire en deux parties, une première qui va porter sur ton parcours à toi, et une autre qui va porter davantage à ton appartenance à des groupes et qui donc va être plus ou moins longue. Du coup, est-ce que tu pourrais me dire comment ta famille est-elle arrivée en France ?

Mme BEN : Bah en fait mon papa, et venu en premier, très très jeune. Mon père est arrivé en France accompagné de certains de ses frères, et des frères de ma mère. Il n'est pas arrivé en France directement, il s'est installé en Hollande puis il est venu en France, pour ma mère.

Fatoumata : Et comment il est passé de la Hollande à la France ?

Mme Ben : Il s'est marié en Guinée, et ensuite il a essayé de faire ses affaires ici, essayer de travailler et de faire des formations. Puis il l'a ramené ma maman en France après avoir préparé le terrain en France. Et quelque temps après ils se sont installés justement bah ici à *Ville de taille moyenne* donc ok voilà je sais pas si ça doit si j'ai été assez clair non, non c'était très clair hein et

Fatoumata : Et du coup tout ça c'était quand ?

Mme BEN : Au début des années 90. Avant les années 90, parce que ma sœur, ma première sœur est née en 1989 donc je dirais dans les années 1980 c'était quand même un bout de temps hein

Fatoumata : Et du coup tes parents à l'origine ils viennent du même pays on est d'accord ?

Mme BEN : Non mon père est guinéen-sénégalais et ma maman est guinéenne à 100%

Fatoumata : Ok et de quelle région du Sénégal et de la Guinée si c'est pas trop demandé ?

Mme BEN : Donc mon père de Ziguinchor, c'est en Casamance et en Guinée bah de la région de base de base ils viennent en fait tout le monde, on va dire clairement les guillemets viennent de la ville de

Touba clairement en fait c'est un lieu, une ville créée par nos ancêtres finalement c'est de là dont ils sont en fait partis tous les guinéens

Fatoumata : Ok mais alors juste une question, tu as dit tous les Guinéens mais ce que ce n'est pas juste ton ethnie à toi oui ?

Mme BEN : Oui, merci de le préciser c'est enfin clairement mon ethnie parce qu'en fait on nous trouve en Guinée Conakry et Guinée équatoriale mais c'est pas du tout pareil. Donc ensuite dans la Guinée Conakry il y a plusieurs ethnies je peux en citer quelques-unes hein, il y a les diakhanké, les soussous, les peuls et nous on fait partie de l'ethnie justement des diakhanké. Et justement quand je parle de ça oui c'est clairement vraiment Touba en fait c'est une ville où je ne dis pas qu'on ne peut pas trouver des personnes d'autres ethnies mais plus particulièrement c'est vraiment notre ethnie à nous là-bas.

Fatoumata : Et du coup ton père il est diakhanké aussi parce qu'enfin il y en a au Sénégal également ?

Mme BEN : Ah oui oui oui

Fatoumata : Ok ok, alors du coup est-ce que bah ce que je vois que t'as l'air plutôt bien informée, mais aujourd'hui tu conserves des liens avec la Guinée et le Sénégal ? Et comment tu décris ces liens justement ?

Mme BEN : Moi ? oui oui oui parce que malgré que je sois née en France, pour moi c'est une chance c'est une chance d'avoir d'autres cultures. En fait d'avoir d'autres cultures, des origines, clairement pour moi c'est une chance de pouvoir découvrir d'autres choses surtout qu'on vient de là-bas, donc savoir qu'on a une histoire... (*elle hésite*) On a une histoire clairement, en fait ma famille a une histoire. Et que par exemple je suis certes française mais je sais que si j'ai envie d'aller me ressourcer un peu, j'ai mon pays d'origine en fait je peux quitter la France et me ressourcer dans mon pays d'origine. Bien évidemment que la France est aussi mon pays d'origine car je suis née ici mais pour le pays d'origine de mes parents j'ai des liens de sang de dans ces 2 pays. En fait oui, c'est surtout la famille là-bas j'ai énormément de famille là-bas j'essaie d'y aller de temps en temps.

Fatoumata : Bon c'est ok donc ce si je comprends bien tu as pu y retourner récemment ?

Mme BEN : Oui par contre clairement avec honnêteté j'y suis retournée, j'y suis allée il y a pas très longtemps, mais ça a été vraiment une très mauvaise expérience. Parce que moi je me suis marié il y a environ 5 ans, ouais avant et bien mon mariage bah j'y allé assez différemment ça se passait assez bien j'étais vraiment très heureuse très épanouie très à l'aise financièrement. Mais maintenant je suis maman d'une petite fille de 3 ans et depuis que je suis maman c'est la première fois que j'y vais. Et malgré le fait que c'est un beau pays, que j'aime mes origines, il y a des avantages comme des inconvénients comme partout en fait. Donc en fait j'avais beaucoup de peur fait beaucoup de peur par rapport à mon voyage surtout par rapport à mon enfant ce qui n'était pas évident pour moi

j'étais beaucoup en indiquée je ne savais pas parce qu'il y a énormément de petites maladies, il y a des difficultés dans le pays, des problèmes d'eau potable et tout ça bon ça m'a vraiment un peu effrayé. Moi je savais que je pouvais supporter j'avais déjà l'habitude d'y aller auparavant mais avec mon enfant c'était plus compliqué sachant qu'elle venait tout juste d'avoir ses 3 ans. C'est juste donc vraiment j'ai eu une assez mauvaise expérience. Bah pour le coup pour ma fille ça s'est super bien passé elle a adoré ça m'a fait grandir j'étais contente qu'elle ait pu découvrir notre culture mais pour moi en fin de compte c'était la première fois que c'était une catastrophe. Justement, j'y suis tombée très malade et pour être honnête c'est un un pays peu développé et du coup j'ai eu ce recours à la médecine du là-bas qui m'a apporté énormément de préjudice qui me rendait malade ça allait vraiment pas, j'ai même perdu mon enfant parce que j'étais enceinte à ce moment-là. Enfin bref tout plein de choses qui m'ont vraiment... franchement ça m'a gâché mes vacances mais bon y a du bon comme du mauvais partout. Mais c'est des choses, c'est vraiment pas possible surtout quand on vient de personnes comme nous qui sont nées en France on est fait d'une quand même très bonne civilisation et quand on retourne là-bas ça fait une claque

Fatoumata : Okay justement par rapport à au fait de cette différence de civilisation, comme tu dis comment tu ressens en fait le fait de vivre en France par rapport à ça ? Je peux répéter la question, comment est-ce que tu ressens le fait de vivre en France par rapport à là tu m'as expliqué que du coup ton dernier voyage en Guinée ça s'est assez mal passé en parallèle en France ça se passe comment ça se passe ?

Mme BEN (elle rit) : Et bien ça se passe mal, bah clairement, en fait pour moi, nous les enfants de l'étranger je dis clairement qu'en fait on n'a pas de maison clairement. Malgré que nous soyons français, on a pas de maison, nous sommes considérés ici, comme bah clairement des eaux des termes que ce soit notre pays alors que nous sommes nés ici là-bas c'est tout à fait aussi pareil on nous traite de "bande français" ça nous dit des "Cassez-vous" donc en fait nous on subit une sorte de d'acharnement on va dire, de métissage donc on n'a pas on a l'impression qu'on n'a pas de maison en fait je sais pas comment exprimer ça. J'espère que tu as compris ?

Fatoumata : Non non oui je comprends

Mme BEN : Voilà après en France, j'ai grandi ici, il y a des points positifs comme des points négatifs on va souligner quand même. Hein moi j'ai grandi ici, ça m'a permis d'avoir une éducation été à l'école j'ai obtenu mes diplômes, aujourd'hui je suis logée dans un logement social c'est beaucoup plus pratique pour moi parce que les logements privés, bon c'est beaucoup plus onéreux il y a plein de points positifs après j'ai eu aussi des bonnes comme des mauvaises expériences après c'est comme dans toute chose mais bon voilà j'espère que j'ai été assez claire.

Fatoumata : Oui ça allait de ça l'été et du coup enfin tu disais que par rapport à la France et par rapport à la Guinée en fait finalement t'avais pas de maison donc tu te positionnerais comme entre les deux, plus la France, plus ton pays d'origine ?

Mme BEN : Clairement sincèrement ouais j'aime clairement, même si je suis née ici, clairement je préfère je préférerais vivre en Afrique qu'en France. *(elle est revenue sur ces mots à la fin de l'entretien en expliquant que très honnêtement, elle avait l'impression que c'était la réponse qu'on attendait d'elle)* Maintenant le pourquoi ?

Fatoumata : Oui c'est ce que j'allais poser comme question

Mme BEN : Je l'ai posée du coup. Donc en fait parce que l'Afrique c'est un lieu, certes il y a des difficultés certes il y a énormément de pauvreté comme partout d'ailleurs, mais c'est très convivial c'est pas comme ici rien que par rapport à par exemple à la délinquance, la vie y est moins chère, mais c'est pas du tout pareil en fait on vit mieux là-bas qu'ici et surtout en Guinée je parle de la Guinée parce que j'ai dit précédemment j'ai 2 pays d'origine. La Guinée par exemple là-bas ils ont leur propre monnaie du coup la vie y est très très facile. En fait pour des gens comme nous qui viennent de France par exemple la vie est très facile c'est vraiment c'est très facile contrairement à ici plus du tout à vivre et c'est plus dur. Il n'y a pas les mêmes normes, les mêmes équipements, les transports, la propreté, tout est différent et plus simple là-bas. En fait je préférerais vivre là-bas, c'est plus familial c'est le soleil c'est voilà alors que ici et si certes les équipements la société fait que on est plus à l'aise ici en fait c'est clairement matériel hein je vais pas mentir c'est matériel, au niveau des équipements ce n'est pas pareil, c'est pas pareil c'est pas du tout pareil c'est pas le même mode de vie, tout est pratique ici vous voyez tout est pratique et voilà mais clairement on vous de se sentir bien dans la tête je sais pas on va dire la tête dans les étoiles clairement non sincèrement c'est dans mon pays. Les gens autour de moi, les gens aux marchés, les amis, les membres de ma famille on se rejoint tous sur ce sujet.

Fatoumata : Donc ok c'était très bien détaillé merci du coup une autre question maintenant. Comment tu- enfin justement tout à l'heure je parlais du fait d'être enfant d'immigrés comment qu'est-ce que tu considères que ça change finalement d'être enfant d'immigrés plutôt que d'être enfant d'origine française ou d'être juste immigré ?

Mme BEN : Pourrais-tu reformuler la question pour que je puisse y répondre correctement ?

Fatoumata : Comment considères-tu le fait d'être une descendante d'immigrés entre guillemets ?

Mme BEN : Enfin pour moi c'est une fierté parce que je vois ma famille, certains membres de ma famille comme bien évidemment mes parents comment ils se sont battus en fait pour en arriver là aujourd'hui et je vois ils sont totalement intégrés dans la France en fait totalement je trouve vraiment totalement intégrés pour moi c'est vraiment une fierté en fait de me dire qu'ils sont partis

de rien. Ils ont laissé leurs familles, ils ont fait beaucoup de sacrifices pour venir, s'en sortir et au final ils nous ont eu ici en France. Et aujourd'hui voilà ils ont tout en fait pour qu'on ait une éducation ils sont venus ici pour trouver une meilleure vie du coup moi pour moi c'est une fierté parce que en fait dans tout mon parcours de vie ça me rappelle toujours en fait que mes parents sont venus se battre en fait pour qu'on puisse réussir en fait.

Fatoumata : Et quand tu dis qu'ils se sont intégrés à la France qu'est-ce que tu veux dire par là ?

Mme BEN : Les gens qui ont des parents étrangers e sais qu'il y en a plein d'autres personnes qui cherchent à s'intégrer ça veut dire un à apprendre la langue à travailler à faire des études tout plein de choses, Mais mes parents je suis sûr se sont intégrés très rapidement, ils sont même français aujourd'hui. Français ça fait depuis les années les années 90 même je suppose donc ils travaillaient. Ben il a fait respecter les normes, les consignes de la France ils connaissent tout clairement de la France si on ne le sait pas on ne pourrait pas deviner que ce sont des immigrés quoi.

Fatoumata : Ah ok, ah bah en parlant de d'intégration, toi ton enfance du coup comment ça s'est passé en France est-ce que parce que justement t'es né dans les années 90 est-ce que ça s'est enfin bien passé ? Je n'ai pas envie de trop te donner de biais donc je vais te laisser me dire ce que tu as à dire...

Mme BEN : Mon intégration ouais comment ça s'est passé ?

Fatoumata : Comment t'as vécu ton enfance en tant que bah descendante d'immigrés quoi

Mme BEN : Clairement j'ai une belle enfance on va dire du côté d'un côté j'ai une belle enfant ou d'un côté on ne va pas se cacher que on a quand même subi des stigmatisations et on en subit encore aujourd'hui on est stigmatisé clairement oui parce que je suis quelqu'un bah je suis noir clairement de peau et ensuite des civilisations il suffit que, une personne noire parce que c'est être noire qui est vu comme une mauvaise chose. Je sais pas, tu sais qu'on m'a quand même dit on, m'a on m'a déjà insulté de nègre, parce que c'est normal ça; on m'a quand même déjà insulté d'esclave, malgré je suis né. Enfin je dirais que j'ai une bonne intégration parce que j'ai eu d'un côté de mon intégration il est compliqué pourquoi parce que j'ai pas eu un m'intégrer sachant que je suis née ici, mais en fait y a y a clairement une intégration à faire pourquoi parce que nous sommes enfants d'étrangers, (*Elle répète*) en fait nous sommes enfants étrangers, donc oui et après il y a une intégration à faire et malheureusement il faut pas se laisser faire il faut parler, s'exprimer correctement, respecter la loi, en fait clairement pour pouvoir être respecté il faut faire attention.

Fatoumata : Ok et Bien justement comme tu me parlais de ta fille un peu plus tôt l'éducation que t'offres à ta fille est-ce que c'est la même que celle que t'as eue ou est-ce que c'est pas du tout la même et pourquoi du coup ?

Mme BEN : Non, très clairement. Oui, déjà on est tous des personnes différentes d'accord c'est pas parce que untel untel de tes proches ou de machin procède comme ça que toi même tu voudras procéder comme ça d'une part, ensuite est-ce ce que je peux parler sans filtre ?

Fatoumata : Bien sûr je t'ai dit que je serais la seule à entendre ce que tu dis

Mme BEN : Donc clairement, alhamdoulilah je remercie mes parents pour d'un côté de mon éducation et de l'autre côté non. J'ai subi quand même des violences psychologiques, des violences physiques et non je ne souhaite pas, je ne souhaite pas du tout du tout, du tout transmettre cela à mon enfant mais je peux je me sers de l'éducation que j'ai eue pour éduquer ma fille parce que du coup je sais ce que je veux pour ma fille ou pas.

Fatoumata : Ok je ne peux pas donner mon avis parce que de toute façon on est en entretien mais si tu veux on en discutera plus tard. Est-ce que tu considères que c'est vraiment en réaction à la manière dont tes parents ils t'ont éduqué, ou c'est vraiment juste tu vois les choses comme ça maintenant

Mme BEN : En fait clairement moi l'éducation que j'entends donner à ma fille c'est d'une part une façon que j'aurais souhaité avoir c'est-à-dire l'éducation. Je me sens un peu mal quand même parce que moi il ne faut pas, et je ne cherche pas à renier, je ne renierai jamais ma culture, mes origines mais il y a certains points positifs et certains points négatifs d'accord ? Donc j'essaie de m'adapter au monde d'aujourd'hui, et d'en plus de prendre un peu l'éducation de mes parents certaines choses que j'ai beaucoup aimé certains points du côté culturel religieux et j'essaie de faire un mix de tout ça et ce que j'estime le mieux pour elle en fait c'est vraiment c'est comme ça que je fonctionne donc

Fatoumata : Ok et du coup en tant que bah femme d'origine immigrante est-ce que tu penses que le fait d'être une femme ça influence un petit peu le regard que la société française elle pose sur toi et va en parallèle le regard que la société je sais pas sénégalaise ou Guinée pose sur toi

Mme BEN : Question un peu complexe je trouve je trouve si tu veux bien je viens m'accorder quelques minutes

Fatoumata : Je peux reformuler s'il faut aussi

Mme BEN : Être une femme c'est et bien en fait si par rapport à mes origines oui pourquoi parce que en fait par rapport à mes origines qui se soient guinéennes ou sénégalaises, l'homme, la société a vraiment des je sais pas comment dire ça... a des prérequis clairement sur la femme. Elle doit être comme si, comme ça, elle doit faire si et ça, et si t'en est pas capable, bah t'es pas une femme. C'est quand même assez compliqué en fait parce qu'en fait limite, ça donne l'impression qu'on on te dicte comment tu dois être et si tu n'es pas comme ça tu n'es pas une femme clairement, une bonne femme. Clairement c'est assez compliqué et comme en France on a un peu plus de souplesse mais clairement on va pas mentir hein, c'est aujourd'hui mondialement il y a beaucoup de femmes qui se

battent justement pour leurs droits. Et soit on est d'accord c'est partout pareil c'est mondialement pareil les femmes qui désolé les hommes pensent que certaines choses qu'ils peuvent faire et nous ne sommes pas capables de faire. Alors que c'est totalement faux, c'est vrai que certaines choses par exemple c'est plus logique que ce soit un homme plutôt que ce soit une femme qui le fasse. Mais clairement en fait les hommes clairement j'ai l'impression que c'est du machisme

Fatoumata : Du machisme ? Oui oui j'avais compris t'inquiète

Mme BEN : Donc voilà ce que je pourrais dire je sais pas si ça a répondu à ta question

Fatoumata : Ça va ça répond très bien puis c'est très détaillé hein donc tant mieux pour moi

Mme BEN : Je donne beaucoup de détails pour que tu puisses après bien rédiger tes réponses et au moins que ça soit quand même assez tu puisses bien comprendre que ça soit non mais oui ça m'aide et franchement un truc mais c'est des questions très pertinentes en fait du coup bah voilà

Fatoumata : Bon bah merci du coup on va continuer un petit peu, tu me parlais un peu plus tôt de des fois on t'a insultée parce que t'étais noire et comment tu ressens en fait finalement les attaques envers les immigrants parce que ben y a plein d'attaques en fait en que ce soit en ce moment où ou dans le passé ou je ne sais pas

Mme BEN : Je ressens ça comme de la méchanceté gratuite, c'est inhumain c'est également. Du point de vue de ma religion, ce n'est pas du tout permis en fait, c'est du racisme c'est de la méchanceté gratuite je ne comprends pas, je ne comprends pas. Oui parce que on est tous différents mais on est tous égaux on est tous pareils, on est tous différents pourquoi parce que chacun a sa façon de penser chacun a sa couleur différente chacun a une taille de doigt, y en a qui sont un peu plus grand, un accent vous voyez on est tous différents mais au final on est tous pareil une bouche 2 yeux ont tous on est tous pareil des poumons c'est le poumon l'air n'auront pas on ne respecte pas donc on ne pousse pareil mais je crois pas pourquoi un acharnement pourquoi c'est nous nous nous qui sommes consultés parce qu'il y a quand même énormément de personnes noires aussi dans ce monde pourquoi nous pourquoi pas par exemple les chinois je ne comprends pas. En fait je veux juste comprendre pourquoi il nous font ça, pourquoi parce que nous on est noir ? Le noir serait quelque chose de sombre donc c'est quelque chose de sale ? je comprends pas en fait pourquoi autant d'acharnement.

Fatoumata : Je m'interroge un peu, mais on aura jamais vraiment de réponse à ce type de question en fait finalement ?

Mme Ben : finalement moi clairement aujourd'hui je ne cherche plus de réponses, en fait je vis ma vie je respecte tout le monde. J'essaie de, ouais de rentrer dans les normes d'être quelqu'un de lambda en fait. Ben en fait je respecte tout le monde voilà mais si on ne respecte pas si on manque de respect si on porte atteinte à mon intégrité ou quoi que ce soit je me défendrai comme je veux

clairement. Je préfère être transparente être honnête et je peux c'est bon y en a en plus l'esclavage a été aboli je comprends pas pourquoi ils continuent c'est clairement de la méchanceté

Fatoumata : Et du coup par rapport à ces attaques là envers les immigrants il y en a pas ce type d'attaque là dans des pays d'origine envers les immigrants enfin je veux dire y a pas un rejet particulier

Mme BEN : Mais bien sûr mais c'est comme tout il y a toujours un peu il y a toujours un peu de bon et de mauvais dans la vie. C'est moins important là-bas, quand même on est énormément d'étrangers. Ils sont pas ils sont pas stigmatisés, non au contraire. En fait nous en France clairement faut pas mentir donc faut pas se voiler la face on est stigmatisé clairement il n'aiment pas les Africains. Les Africains ils sont pas aimés en globalité, partout dans le monde. mais clairement on le sait en fait ça on le sait on voit bien avec les violences policières, donc voilà donc je si j'ai répondu correctement

Fatoumata : Bah y a y a pas de bonne ou de mauvaise réponse hein. Alors du coup dernière question qu'on change de partie est-ce que du coup tu considères la possibilité d'aller vivre dans au Sénégal ou en Guinée ou qui ou juste de quitter la France

Mme BEN : Même j'envisage et ce serait même mon plus grand rêve c'est vraiment clairement ce serait mon plus grand rêve de de de quitter la France même jour pas définitivement mais clairement d'avoir un pied ici un pied là-bas (*Elle est également revenue sur ces propos en fin d'entretien en expliquant que ce discours-là tenait davantage à ce que ses parents et ses proches attendaient d'elle concernant l'idée de partir vivre dans le pays d'origine, elle n'exclut cependant pas l'idée d'un autre pays*)

Fatoumata : Ok est-ce que c'est pas trop indiscret si je demande pourquoi du coup?

Mme BEN : Parce que j'en ai marre, de la France, déjà le racisme qu'ont subi la difficulté actuellement par exemple : j'ai 28 ans je suis jeune, j'ai un diplôme j'ai fait des études j'ai enfin trouver un emploi parce que c'est normal, mais non les loyer les courses tout est cher la vie est chère et on est dans une insécurité. Que ce soit vis-à-vis du racisme, et de plus en vis-à-vis de de ma de ma religion qui n'est pas du tout accepté par tout le monde. ici je préfère aller dans un pays musulman pour y vivre tranquillement ma religion voilà sans être insultée ou menacée

Fatoumata : Ben merci pour ces réponses pour cette première partie et donc bah là on va passer plus à parce que là on a beaucoup parlé de ta vie personnelle là je souhaitais un peu voir comment on se construit cette identité dans des groupes et justement moi j'étais censée travailler sur une tontine bon malheureusement pour des raisons de santé j'ai pas pu... Mais je pense savoir ce que tu fais partie d'un d'une tontine. Et du coup qu'est-ce qui t'a poussé à la rejoindre cette tontine

Mme BEN : Et bien en 2023, de s'en sortir financièrement c'est très compliqué même si on a un époux, clairement 2 salaires ne suffisent plus quand tu veux mettre de côté, tu n'arrives pas à faire des économies à faire tes projets quand je me suis clairement forcée en fait à épargner un petit peu à épargner et c'est très rentable pour moi. Pourquoi ? D'une part c'est que entre personnes qu'on connaît, clairement voilà plus des personnes on va dire d'une confiance. De plus vous savez moi je fais partie d'une religion ou on pas le droit aux intérêts, c'est-à-dire des crédits bancaires, on n'a pas le droit. Donc en fait en faisant cette tontine il n'y a pas il n'y a pas d'intérêts, en fait je me pose tous les mois une certaine somme et à la fin que tu récupères ta somme c'est une sorte de roulement qui permet de de s'entre aider.

Fatoumata : Je comprends oui je comprends voilà donc c'est vraiment principalement pour des raisons économiques ce n'est pas pour d'autres raisons quoi ?

Mme BEN : Ah clairement bon pour ma part en tout cas, et je pense pour tout le monde même c'est économique

Fatoumata : ok euh et du coup tu pourrais me dire un peu plus c'est quoi la vocation du groupe, ce que vous faites vraiment juste que la tontine ?

Mme Ben : Je vais te donner d'autres détails en fait la tontine là en question on récolte les fonds chaque mois, en fait on fait la liste, s'il y a une dizaine de personnes on fait une liste avec un ordre de passage clairement par mois on va dire le mois de janvier c'est untel qui doit récupérer toutes les sommes. On peut se retrouver autour on se retrouve autour d'un petit goûter chez une personne, d'un petit repas c'est convivial on discute on rit, on écoute certaines musiques, un petit film on passe un petit moment ensemble. Clairement c'est un moment solidaire aussi c'est histoire de se retrouver, de pouvoir voilà de pouvoir parler de certaines choses de sérieux, d'arriver à connaître d'autres gens de la communauté

Fatoumata : Ok du coup bah j'ai 2 dernières questions est-ce qu'actuellement tu es en contact avec des ressortissants de ton pays d'origine bah du coup oui, et comment vous êtes entré en contact c'était sur place en Guinée au Sénégal ou en France ?

Mme BEN : Certaines personnes je les ai connues en direct en fait quand j'ai pu voyager et certaines personnes en fait par vu que c'est des membres de ma famille ou des voisins ou juste par téléphone je sais que mon mari ses amis on se connaît on parle assez souvent c'est une forme je pense les salutations

Fatoumata : Ben je n'ai pas d'autres questions en fait t'as très bien répondu à mes questions même avant que je les pose donc au final on a fini beaucoup plus tôt que prévu est-ce que t'as quelque chose à ajouter

Mme BEN : Alors vraiment comme je l'ai dit tout à l'heure je trouve ça vraiment très intéressant d'essayer de comprendre de savoir de toucher cette thématique, vraiment 'est très pertinent et tu me dit si je peux avoir un retour après histoire de voir si je suis la seule à penser de cette manière

Fatoumata : Non bah tu me fais penser à ça, il fallait que je te demande ce que tu veux que j'anonymise ton nom c'est-à-dire je mets Madame x ou est-ce que ça ne te dérange pas que je mette ton prénom ou ton nom ?

Mme Ben : Ce sera visible par qui ?

Fatoumata : Bah sûrement les personnes avec qui je vais faire des entretiens et après ça je pourrais te donner la liste quand j'aurai fini quoi en fait

Mme BEN : je préfère que ce soit anonyme pour les membres de ton école tout ça

Fatoumata : Pas de soucis.

Fin de l'entretien

Bibliographie

Bancel, Nicolas. « Chapitre III. L'analyse des subjectivités (post)coloniales », 79-99. *Que sais-je ?* Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2019.

Bancel, Nicolas. « Chapitre II. Le postcolonialisme », 37-78. *Que sais-je ?* Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2019.

Blanc-Chaléard, Marie-Claude, et Marie-Claude Blanc-Chaléard. « IV/Les Trente Glorieuses de l'immigration (1945-1975) », 57-72. *Repères*. Paris: La Découverte, 2001.

Blanc-Chaléard, Marie-Claude, et Marie-Claude Blanc-Chaléard. « VI/Genèse d'une France nouvelle », 90-111. *Repères*. Paris: La Découverte, 2001.

Bulletin officiel EN « Circulaire n° 81-238 : Création des zones prioritaires ». Consulté le 25 mai 2023.

Célestine Audrey. « La fabrique des identités: l'encadrement politique des minorités caribéennes à Paris et New York ». *Questions transnationales*. Éditions Karthala Sciences Po Aix, 2018.

Courtecuisse, Claire. « Immigration ». In *Dictionnaire d'administration publique*, 265-66. *Droit et action publique*. FONTAINE: Presses universitaires de Grenoble, 2014.

Deschamps, Jean-Claude, et Pascal Moliner. « Chapitre 3. Identité personnelle versus identité sociale ». In *L'identité en psychologie sociale*, 2e éd.:63-80. *Cursus*. Paris: Armand Colin, 2012.

Fischer, Gustave-Nicolas. « Chapitre 7. L'identité sociale ». In *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, 6e éd.:237-66. *Psycho Sup*. Paris: Dunod, 2020.

Hovanessian, Martine. « Diasporas et identités collectives ». *Hommes & Migrations* 1265, n° 1 (2007): 8-21.

« Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0003 du 04/01/1959 (accès protégé) ». Consulté le 25 mai 2023.

Larousse, Éditions. « Trente Glorieuses - LAROUSSE ». Consulté le 21 mai 2023.

Lipiansky, Edmond-Marc. « Chapitre VI. Identité subjective et interaction ». In *Stratégies identitaires*, 173-211. Psychologie d'aujourd'hui. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 1998.

Marc, Edmond. « La construction identitaire de l'individu ». In *Identité(s)*, 28-36. Synthèse. Auxerre: Éditions Sciences Humaines, 2016.

Mohammed Marwan et Talpin Julien. *Communautarisme ? La vie des idées.fr*. Paris: PUF, 2018.

Mokoukolo, René, et Daniel Pasquier. « Stratégies d'acculturation : cause ou effet des caractéristiques psychosociales ? L'exemple de migrants d'origine algérienne ». *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* Numéro 79, n° 3 (2008): 57-67.

Moreau, Gérard. « Immigration, intégration, identité, nationalité : derrière les mots, la vie ». *Après-demain* N ° 4, NF, n° 4 (2007): 16-19.

Noiriel, Gérard. « Une histoire du modèle français d'immigration ». *Regards croisés sur l'économie* 8, n° 2 (2010): 32-38.

Plumauzille, Clyde, et Mathilde Rossigneux-Méheust. « Le stigmaté ou «La différence comme catégorie utile d'analyse historique « ». *Hypothèses* 17, n° 1 (2014): 215-28.

Razy, Elodie. « Les sens contraires de la migration ». *Journal des africanistes*, n° 77-2 (1 décembre 2007): 19-43.

Rea, Andrea, et Maryse Tripier. « VI. Classe, genre et ethnicité en France », 72-85. Repères. Paris: La Découverte, 2008.

Rea, Andrea. « VI / Intégration et discriminations en France », 3e éd.:69-82. Repères. Paris: La Découverte, 2021.

Rea, Andrea. « V / La sociologie de l'immigration en France et en Europe : une lente constitution », 3e éd.:57-68. Repères. Paris: La Découverte, 2021.

« [Guinée, histoire des violences politiques] L'opération Persil (3/22) ». RFI, 28 septembre 2022.

Rideau-Kikuchi, Catherine. « Comptes rendus. Abdelmalek Sayad. La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré. Paris, Éd. du Seuil, [1997] 1999, 437 p. » *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 75e année, n° 3-4 (2020): 867-70.

Sayad Abdelmalek et Bourdieu Pierre. *La double absence: des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Points Essais. Paris: Éditions Points, 2014.

Sayad Abdelmalek et Spire Alexis. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité . 2. Les enfants illégitimes*. Cours et travaux. Paris: Raisons d'agir éditions, 2006.

Semin, Jeanne. « L'argent, la famille, les amies : ethnographie contemporaine des tontines africaines en contexte migratoire ». *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, n° 56 (1 décembre 2007): 183-99.

Silvestre, Michel. « Approche intégrative inter et intra du trauma ». *Thérapie Familiale* 35, n° 2 (2014): 227-43.

Simon, Patrick. 27. « Race », *ethnicisation et discriminations: une répétition de l'histoire ou une singularité postcoloniale ?* La Découverte, 2010.

Immigration : Rétrospective de la troisième vague : 1950 | INA. Consulté le 10 mai 2023.

Temple, Caroline. « Stratégies identitaires, durée d'acculturation et orientations personnelles : quel lien avec l'estime de soi ? Le cas des migrants japonais ». *Bulletin de psychologie* Numéro 477, n° 3 (2005): 369-75.

vie-publique.fr. « Projet de loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration ». Consulté le 8 mai 2023..

vie-publique.fr. « Loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République ». Consulté le 8 mai 2023.

Larousse, Éditions. « Définitions : minorité - Dictionnaire de français Larousse ». Consulté le 21 mai 2023.

Zanten, Agnès van. « Le choix des autres. Jugements, stratégies et ségrégations scolaires ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 180, n° 5 (2009): 24-34.